

Université Libre de Bruxelles  
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire  
Faculté des Sciences  
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

**Le traitement médiatique des récentes controverses de la gouvernance  
climatique belge : une comparaison de discours entre presse écrite  
francophone et néerlandophone**

Mémoire de Fin d'Études présenté par  
Nicolas Hubert  
en vue de l'obtention du grade académique de  
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement  
Finalité Gestion de l'Environnement M-ENVIG

Année Académique : 2021-2022

Promoteur : Romain WEIKMANS

# Le traitement médiatique des récentes controverses de la gouvernance climatique belge : une comparaison entre presse écrite néerlandophone et francophone.

<b>Résumé</b>	4
<b>Introduction</b>	5
<b>La gouvernance climatique belge</b>	7
Le fédéralisme belge et les compétences relatives au climat	7
Historique de la gouvernance climatique belge	8
<b>La gouvernance climatique belge, un échec, vraiment ?</b>	12
<b>Le rôle des médias dans la formation de l'opinion public et la construction des problèmes</b>	13
<b>Les discours et les cadrages médiatiques</b>	15
<b>Question de recherche</b>	19
<b>Méthodologie</b>	20
Choix des données	20
Collecte des données	21
Analyse des données et codage	22
<b>Analyse de discours dans les médias</b>	23
Case d'étude 1 : vote de la Belgique au Conseil de l'Union européenne	23
Presse francophone	24
Presse flamande	26
Cas d'étude 2 : absence d'accord intra-belge pour la COP26	28
Presse francophone	28
Presse flamande	33
Cas d'étude 3 : la loi spéciale climat	36
Presse francophone	37
Presse flamande	43
<b>Analyse</b>	48
<b>Conclusion</b>	50
<b>Bibliographie</b>	53
Articles académiques	53

Livres	55
Rapports	55
Sites internet	56
Mémoires	56
Articles de presse	56

# Résumé

Ce mémoire compare le traitement médiatique que reçoivent trois événements de la gouvernance climatique belge dans les médias écrits francophones et néerlandophones. Ainsi, il s'inspire de la littérature scientifique sur les discours et les cadrages médiatiques pour comparer deux médias écrits francophones (RTBF et Le Soir) et deux médias écrits néerlandophones (VRT et De Standaard) dans leur couverture de trois événements distincts : l'abstention et le vote négatif de la Belgique au Conseil de l'Union européenne en décembre 2018 sur les directives énergie renouvelable et efficacité énergétique, les négociations intra-belges sur le partage de l'effort avant et pendant la COP26 à Glasgow en octobre et novembre 2021 et le processus législatif de la loi spéciale climat à la Chambre des représentants belges en février et mars 2019.

Les résultats sont qu'en effet, les médias écrits francophones et néerlandophones traitent de ces trois événements de façon différente. Les différences n'ont pas tant à faire avec les éléments factuels qui sont mis en avant ou omis. Ceux-ci sont majoritairement les mêmes d'une communauté linguistique à l'autre. Les différences se marquent plutôt dans le ton et les champs lexicaux qui sont utilisés pour problématiser et faire le diagnostic de l'événement, dans la définition des causes et l'attribution des responsabilités, dans la mise en avant des conséquences ainsi que dans les solutions avancées.

De manière générale, la presse francophone est beaucoup plus engagée avec un clair parti pris dans les trois événements étudiés. Elle émet des jugements moraux et utilise un vocabulaire très connoté. A l'inverse, la presse néerlandophone est plus nuancée et prend moins position. Elle se limite beaucoup plus à relayer les faits sans laisser transparaître d'opinion. Et lorsqu'elle transmet des opinions, c'est généralement ceux d'acteurs des différents dossiers.

Trois autres constats de cette recherche sont intéressants. Premièrement, la presse francophone présente beaucoup ces trois événements sous l'angle communautaire avec une opposition entre francophones et néerlandophones. Deuxièmement, le "syndrome du mauvais flamand" se retrouve beaucoup dans son attribution des responsabilités. Troisièmement, elle donne un rôle important au niveau fédéral dans la recherche de solutions. Aucun de ces trois éléments ne se retrouvent dans la presse néerlandophone.

Ces résultats suggèrent que les francophones sont davantage engagés dans les politiques de lutte contre le changement climatique que leurs homologues flamands. Ils y voient aussi un plus grand rôle à jouer pour le gouvernement fédéral, suggérant que les francophones sont plus en faveur d'un pouvoir fédéral fédérateur et leader. Enfin, nous mettons en garde contre les risques de polarisation et de ressentiment envers la communauté néerlandophone dans la presse francophone.

# Introduction

Nous sommes à l'été 2022, notre planète brûle. L'ouest de l'Europe connaît des températures caniculaires. La France en particulier va subir sa quatrième canicule de l'été, des feux de forêt ont ravagé la Gironde et de nombreux départements sont en état critique de sécheresse. Ces événements ne sont pas nouveaux. Ils se répètent de plus en plus fréquemment et avec de plus en plus d'intensité aux quatre coins du globe. Sur les deux dernières années seulement, on se souvient de ces images effroyables en Californie, en Grèce ou en Australie. Des forêts plusieurs fois centenaires disparaissent sous nos yeux, des millions d'animaux et une souffrance pour les habitants qui voient leur chez-eux partir en fumée. Pourtant, ça n'est que ce que l'on voit à la TV. Le désastre est 1000 fois plus grand dans les forêts tropicales africaines et amazoniennes où il ne cesse jamais, ça brûle en continue depuis des mois. Le monde est en feu.

“Notre maison brûle et nous regardons ailleurs” disait déjà Jacques Chirac, Président de la République française, en 2002. Depuis, les États et leurs organisations internationales s'organisent pour lutter contre le dérèglement climatique. Au niveau onusien, l'Accord de Paris de 2015 engage les 196 États signataires à contenir “l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C”. Dans ce cadre, les États ont l'obligation de remettre tous les 5 ans des plans appelés “Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Au niveau européen, l'Union européenne a pour ambition d'être leader sur les questions climatiques. Dans le cadre du Green Deal, elle s'est promise de rehausser ses objectifs. Elle souhaite désormais atteindre une réduction de 55% des émissions de GES pour 2030, en vue de la neutralité climatique pour 2050. Un large paquet de législations, appelé Fit For 55, est actuellement en cours de négociations pour mettre le continent sur cette voie. Selon le règlement Gouvernance, dans le même esprit que l'Accord de Paris, les États membres sont soumis à des procédures contraignantes et doivent remettre régulièrement à la Commission européenne des Plans nationaux en matière d'énergie et de climat.

Enfin, au niveau belge, l'Autorité fédérale et les différentes entités fédérées mettent en place depuis plus de 20 ans des mesures pour contribuer à l'effort climatique. Cependant, elles peinent à se coordonner lorsqu'il s'agit de répondre ensemble à leurs engagements européens et internationaux. En effet, ceux-ci demandent de la part des États une capacité décisionnelle extrêmement dynamique et transversal sur le plan programmatique<sup>1</sup>. Or, en raison de sa structure institutionnelle complexe et des

---

<sup>1</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.17

différends politiques entre ces différentes entités, la Belgique a plusieurs fois fait défaut à ce sujet : les négociations intra-belges pour se répartir les objectifs prennent des années, ces objectifs pour 2020 n'ont pas été tenu, conduisant la Commission européenne à interpellé la Belgique quant au non-respect de ses objectifs de réduction de GES<sup>2</sup>, le Plan national a été pointé du doigt pour son manque de cohérence et de transversalité<sup>3</sup>, la Belgique s'est mise en retrait plusieurs fois du camp des pays ambitieux<sup>4</sup>, etc.

Le monde académique et de la société civile sont donc critiques de la gouvernance climatique belge qu'ils considèrent être un frein à la transition climatique<sup>5</sup>. Pourtant, avec la mise à jour des objectifs du Pacte vert européen et la nécessité de rendre régulièrement des plans Énergie-Climat à l'Europe des CDNs à l'ONU, la Belgique risque de rapidement retomber dans ces vieux démons. La Belgique doit d'ailleurs bientôt adopter un nouvel accord de répartition des objectifs climatiques et énergétiques belges pour la période 2021-2030<sup>6</sup>. Le précédent accord de concertation pour la période 2013-2020 avait pris quasiment 8 ans de retard pour entériner le Paquet énergie-climat 2020 européen<sup>7</sup>.

Dans ce contexte, le monde académique s'est beaucoup intéressé aux causes du dysfonctionnement de la gouvernance climatique belge ainsi qu'aux solutions. Dans notre cas, nous nous intéressons à comment les médias du Nord et du Sud du pays présentent les événements de cette gouvernance climatique belge. Dans un pays fédéral comme la Belgique où les médias sont communautaires, il nous intéresse d'identifier si les deux communautés traitent de ces événements de la même façon ou pas. Ce mémoire analyse donc le traitement médiatique de trois controverses de la gouvernance climatique belge.

Dans un premier temps, l'analyse des médias sera contextualisée par un retour sur la structure institutionnelle belge et la compétence climat ainsi qu'un historique des principaux événements de la gouvernance climatique Belgique ces vingt dernières années. Dans un second temps, nous présenterons l'état de la littérature sur les discours médiatiques. Sur base de ça, nous présenterons le cadre analytique que nous avons choisi pour effectuer notre analyse. Ensuite, nous analyserons qualitativement cas par cas la différence de traitement médiatique de nos trois cas d'étude. Nous terminerons par une conclusion et son implication pour la gouvernance climatique belge et de futures recherches.

---

<sup>2</sup> Rapport 26 octobre 2018 et 27 février 2019

<sup>3</sup> Commission Staff Working Document, Assessment of the final national energy and climate plan of Belgium,

<sup>4</sup> Le Soir, La Belgique snobe le Green Deal européen, 8 avril 2020

<sup>5</sup> CNCD, La gouvernance climatique, éternel frein à l'action en Belgique, 30 mars 2022

<sup>6</sup> Climat.be, Répartition des charges nationales ("Burden sharing")

<sup>7</sup> CNCD, Le dossier burden sharing pas encore réglé, 11 octobre 2016

# La gouvernance climatique belge

## Le fédéralisme belge et les compétences relatives au climat

On entend par gouvernance climatique “l’ensemble des règles, des pratiques et des institutions qui entourent l’élaboration, l’adoption, la mise en œuvre et le contrôle des politiques climatiques”<sup>8</sup>.

Premièrement, la Belgique se caractérise par un double fédéralisme avec une division exclusive des compétences<sup>9</sup>. De plus, cette division est très fragmentée et toutes les décisions qui transcendent une compétence unique requiert l’approbation de tous les niveaux de gouvernement concernés. Dans le domaine du climat, les Régions détiennent la majorité des compétences (dont l’aménagement du territoire, l’environnement, le logement, l’agriculture, les transports et les travaux publics). L’État fédéral détient certaines compétences fondamentales (dont les normes de produit, la SNCB, la coopération au développement) ainsi que la compétence résiduaire. Du fait de ses pouvoirs résiduaire, il est également compétent pour la Mer du Nord et donc pour la production éolienne d’énergie en Mer du Nord. Il est aussi compétent pour l’énergie nucléaire et les grandes installations de stockage d’énergie. Les politiques économiques et énergétiques sont partagées par l’État fédéral et les Régions qui disposent chacun d’une compétence fiscale propre. Enfin, les Communautés détiennent la compétence de l’éducation, en plus de gérer de nombreuses infrastructures (éducation, santé, culture)<sup>10</sup> ainsi que la recherche scientifique. Cette allocation de compétence exige donc une coopération importante qui est davantage compliquée par le fait qu’aucun acteur n’a suprématie sur l’autre.

Deuxièmement, il n’y a pas de hiérarchie entre les différentes entités du pays<sup>11</sup>. La division des compétences est fondée sur des principes d’exclusivité et d’autonomie. Cela réduit fortement la possibilité pour un niveau de pouvoir de jouer un rôle de coupole ou d’impulser des lignes directrices<sup>12</sup>. Contrairement à d’autres États fédéraux, l’autorité fédérale en Belgique ne dispose pas d’un pouvoir de tutelle sur les entités fédérées. Chaque décision nécessite donc le consensus. Selon Happaerts, cette autonomie décisionnelle affaiblit le gouvernement central qui n’a pas de levier pour inciter les

---

<sup>8</sup> CNCN, La gouvernance climatique, éternel frein à l’action en Belgique, 30 mars 2022

<sup>9</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.289

<sup>10</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.8

<sup>11</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.290

<sup>12</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.9

gouvernement régionaux à en faire plus au-delà de ce qui leur est demandé internationalement<sup>13</sup>. L'architecture institutionnelle leur permet de maintenir une faible ambition<sup>14</sup>.

Enfin, la structure institutionnelle de la Belgique est caractérisée par une politisation des interactions entre les niveaux de pouvoirs<sup>15</sup>. Par le passé, la symétrie politique facilitait les relations intergouvernementales et favorisait la cohérence politique. Le gouvernement fédéral servait de forum pour résoudre les tensions. La menace de l'instabilité politique à un niveau de gouvernement était utilisée par les parties pour obtenir un consensus à un autre niveau ou au sein des forums intergouvernementaux. Or depuis 2004, on assiste à une asymétrie politique. Par conséquent, les parties sont moins concernées par la stabilité du gouvernement<sup>16</sup>. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui où la NVA, plus gros parti en Flandre, n'est pas représenté au gouvernement fédéral. Les conflits intergouvernementaux sont réglés par des coalitions asymétriques. Les négociations sont facilement bloquées, en particulier avant les élections ou pendant la formation du gouvernement<sup>17</sup>.

À l'heure où la lutte contre le changement climatique exige des mesures rapides, transversales et holistiques, ces trois caractéristiques rendent la coopération entre les entités du pays indispensable mais compliquée. Il existe bien dans l'ordre juridique belge diverses procédures et structures pour faciliter cette coopération mais, comme on va le voir, ces mécanismes sont insuffisants, rendant ainsi la gouvernance climatique belge très faible<sup>18</sup>.

## Historique de la gouvernance climatique belge

Pour pallier ce paysage institutionnel fragmenté, la loi belge a créé une série d'organes ayant pour objectif de faciliter le dialogue entre les différentes entités du pays.

Premièrement, la loi ordinaire du 9 août 1980 prévoit par exemple la création du Comité de concertation qui a pour mission de prévenir et de solutionner les conflits d'intérêts, mais également de permettre une

---

<sup>13</sup> Sander Happaerts et al. (2012) Federalism and Intergovernmental Relations: The Multi-Level Politics of Climate Change Policy in Belgium, *Journal of Contemporary European Studies*, 20:4, p.446

<sup>14</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.288

<sup>15</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.289

<sup>16</sup> Sander Happaerts et al. (2012) Federalism and Intergovernmental Relations: The Multi-Level Politics of Climate Change Policy in Belgium, *Journal of Contemporary European Studies*, 20:4, p.447

<sup>17</sup> Sander Happaerts et al. (2012) Federalism and Intergovernmental Relations: The Multi-Level Politics of Climate Change Policy in Belgium, *Journal of Contemporary European Studies*, 20:4, p.447

<sup>18</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.287

coordination des politiques. Le Comité de concertation peut aussi créer des conférences interministérielles afin de favoriser la coopération de manière plus précise<sup>19</sup>. C'est ainsi qu'a été créée la Conférence interministérielle de l'environnement. Elle est composée des différents ministres chargés de matières en lien avec l'environnement. Lorsqu'elle est appelée à étudier la politique climatique, celle-ci se compose en plus d'autres ministres, tels que les ministre de l'Énergie, des Transports, des ministres régionaux de l'Économie, ainsi que du Premier ministre et des différents Ministres-présidents. Il existe également un Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement<sup>20</sup>.

Deuxièmement, l'article 92bis de la LSRI habilite les différentes entités à conclure des accords de coopération sur l'exercice conjoint de compétences propres. Cependant, rien ne les oblige juridiquement à négocier de tels accords. Il n'existe donc aucune obligation de coopération entre les entités fédérées et l'autorité fédérale en ce qui concerne la lutte climatique. La coopération se fait donc sur base volontaire. De plus, ces accords requièrent l'unanimité rendant leur conclusion difficile. Enfin, il n'y a pas de hiérarchie entre les différents acteurs. En cas de dissensus, l'arbitrage politique a lieu au sein de Comité de concertation mais celui-ci est considéré comme défaillant<sup>21</sup>. Les accords de coopération semblent donc répéter les mêmes erreurs que la structure institutionnelle belge : pas de hiérarchie et donc pas de moteur interne et unanimité et donc grande possibilité de blocage.

Pourtant, aujourd'hui, la gouvernance climatique belge repose principalement sur de tels accords, et en particulier sur l'accord de concertation de 2002 entre l'Autorité fédérale et les Régions. Celui-ci met en place la Commission nationale Climat, liée à la Conférence interministérielle de l'environnement. Elle est chargée d'élaborer les plans nationaux et de proposer des projets d'accord de coopération au Comité de concertation<sup>22</sup>. Cependant, l'organe ne fonctionne pas bien en raison de sa rencontre compliquée entre les sphères politique, scientifique et administrative. Elle se compose de représentants de l'Autorité fédérale et des 3 Régions avec un système de rotation annuelle de présidence. Les réunions de la Commission dépendent donc de l'agenda fixé par la présidence<sup>23</sup> et il y a le risque qu'à chaque rotation, le travail réalisé précédemment soit ignoré.

Au niveau européen, la division de l'effort est une pierre d'achoppement récurrente pour laquelle la Commission nationale Climat à la charge de faire des propositions. En effet, les objectifs de réduction

---

<sup>19</sup> Tom Lietard (2020) Quelle gouvernance climatique en droit belge, au lendemain de l'échec d'une proposition de loi spéciale sur le climat ?, ULiège, p.22

<sup>20</sup> Tom Lietard (2020) Quelle gouvernance climatique en droit belge, au lendemain de l'échec d'une proposition de loi spéciale sur le climat ?, ULiège, p.22

<sup>21</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.11

<sup>22</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.11

<sup>23</sup> Tom Lietard (2020) Quelle gouvernance climatique en droit belge, au lendemain de l'échec d'une proposition de loi spéciale sur le climat ?, ULiège, p.23

des émissions de la Belgique doivent faire l'objet d'un accord intra-belge afin de répartir ces obligations entre les différentes entités du pays. Cependant, à trois reprises, la CNC n'aura pas réussi à rendre cette tâche facile.

Dans le cadre de la première période d'engagement du protocole de Kyoto entre 2008 et 2012, la Belgique devait réduire de -7,5% ses émissions. Ces premières négociations furent difficiles en raison des élections de 2003 mais un accord de coopération fut signé le 8 mars 2004 sur la répartition des charges<sup>24</sup>. Cependant, la somme des efforts consentis par les trois régions était supérieure aux droits d'émission reçus par la Belgique. Pour combler le manque, l'autorité fédérale est donc intervenue avec des mesures supplémentaires et a dû acheter des crédits carbone via des mécanismes de flexibilité<sup>25</sup>. Selon Happaerts, c'était la dernière fois que le fédéral payait la facture. Depuis la 6ème réforme de l'État, il y a eu des coupes budgétaires et le rôle du fédéral a été réduit<sup>26</sup>.

La Commission Nationale sur le Climat fut à nouveau chargée de produire un plan national climat pour la période 2013-2020. Selon l'Europe, la Belgique devait atteindre -15% de réduction dans les secteurs non-ETS d'ici 2020. Les négociations connurent de nombreuses péripéties et furent notamment gelées après les élections de 2010<sup>27</sup>. Un deuxième accord de partage de l'effort fut finalement signé le 12 février 2018, après 8 années de négociations.

Les nouveaux objectifs européens 2030 devront également faire l'objet d'une répartition entre les différentes autorités compétentes, via un accord de coopération. Les ministres du climat ont déjà essayé d'avoir un accord pour le COP26 en novembre dernier mais les négociations ont échoué en raison des trop grandes différences entre les différentes entités. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de l'analyse du cas d'étude.

Toujours au niveau européen, la Belgique a été épinglée par la Commission européenne pour le manque de cohérence et de transversalité de son plan Énergie-Climat.

A l'international, la Belgique s'est plusieurs fois illustrée comme incapable d'adopter une position commune pour les négociations aux Nations-Unis<sup>28</sup>. Pour la COP15 à Copenhague, un débat a eu lieu

---

<sup>24</sup> Climat.be, Répartition des charges nationales ("Burden sharing")

<sup>25</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.287

<sup>26</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.288

<sup>27</sup> Sander Happaerts et al. (2012) Federalism and Intergovernmental Relations: The Multi-Level Politics of Climate Change Policy in Belgium, *Journal of Contemporary European Studies*, 20:4, p.446

<sup>28</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.287

à l'Union européenne pour rendre un objectif de 30% conditionnel ou obligatoire. Les ministres francophones et néerlandophones n'étaient pas d'accord. En bout de course, la Belgique n'a pas pu adopter une position commune et a supporté le statu quo<sup>29</sup>. A la COP16, il n'y avait pas de tête de délégation formelle à Cancun<sup>30</sup>. Les COP reflètent bien ces insuffisances de la gouvernance climatique belge. La délégation belge à la COP est composée par la conférence interministérielle avec les quatre ministres mais il n'y a pas de règles claires à propos du partage des tâches pratiques.

Tous ces événements amènent Happaerts à qualifier la gouvernance climatique belge d'échec politique<sup>31</sup>. Face à ces problèmes, plusieurs réflexions et initiatives ont été lancées. En 2017, un organe de concertation interparlementaire en matière climatique a été mis en place de manière informelle pour fonder le mandat de l'exécutif belge sur une position commune des collectivités politiques dans le cadre des négociations internationales<sup>32</sup>.

Le Sénat s'est également penché sur les limites de la structure institutionnelle belge et a adopté en 2016 un rapport d'information avec 26 recommandations. Premièrement, il est y proposé un principe de mutualité, lequel inviterait les entités à renforcer l'efficacité de leurs mesures respectives dans l'exercice de leurs propres compétences, et non seulement à s'abstenir de s'entraver mutuellement comme les y oblige le principe de loyauté fédérale à l'article 143 de la Constitution<sup>33</sup>. Deuxièmement, ils invitent au renforcement de la CNC et que celle-ci puisse sanctionner. Enfin, ils proposent la création d'un organe de concertation interparlementaire afin de débattre de la politique climatique et pour y présenter et débattre les rapports annuels de la CNC<sup>34</sup>.

En 2019, sous l'égide de l'Université Saint-Louis et avec le soutien du SPF Santé publique, une série de séminaires sur la gouvernance climatique belge a eu lieu dont sont ressorties des recommandations. Parmi celles-ci, une loi spéciale sur la gouvernance climatique interfédérale avec la consécration d'une série de nouveaux principes comme le principe de justice sociale, la fixation d'objectifs ambitieux à long terme, une réforme des institutions de la gouvernance climatique belge, la création d'un Comité permanent indépendant d'experts pour le climat en charge de l'objectivation des efforts à réaliser, de

---

<sup>29</sup> Sander Happaerts et al. (2012) Federalism and Intergovernmental Relations: The Multi-Level Politics of Climate Change Policy in Belgium, *Journal of Contemporary European Studies*, 20:4, p.447

<sup>30</sup> Sander Happaerts et al. (2012) Federalism and Intergovernmental Relations: The Multi-Level Politics of Climate Change Policy in Belgium, *Journal of Contemporary European Studies*, 20:4, p.448

<sup>31</sup> Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, p.289

<sup>32</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.12

<sup>33</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.10

<sup>34</sup> Tom Lietard (2020) Quelle gouvernance climatique en droit belge, au lendemain de l'échec d'une proposition de loi spéciale sur le climat ?, ULiège, p.28

rapporter et du contrôle de la mise en œuvre de la loi, l'obligation de rendre des comptes au Parlement, de manière fréquente ou annuelle, la structuration des dynamiques de planification, des budgets carbone cohérents, l'automatisation de certaines décisions de nature technique comme des clés de répartition automatique afin de libérer les affaires d'une négociation permanente ou encore une obligation de *standstill* spécifique au climat<sup>35</sup>. Ces propositions seront reprises dans la loi spéciale climat qui sera déposée à la Chambre des représentations en février 2019 et qui fait l'objet d'un de nos cas d'étude.

## La gouvernance climatique belge, un échec, vraiment ?

L'objectif de ce mémoire est d'étudier comment les médias des deux grandes communautés linguistiques du pays traitent de trois épisodes de la gouvernance climatique belge qui pourraient être considérés comme des échecs. Nous disons bien "qui pourraient" car les médias pourraient très bien présenter ces événements d'une autre façon. Dans le cas de l'absence d'un accord intra-belge pour la COP26 par exemple, il n'y avait pas formellement d'obligation pour la Belgique d'avoir un accord pour Glasgow. Pourtant, l'événement a été présenté comme tel dans certains médias mais il se pourrait qu'il ait été traité différemment dans d'autres.

Ce mémoire part du point de vue constructiviste que les problèmes sociaux n'existent pas en eux-mêmes mais sont uniquement le produit d'un processus de définition collective<sup>36</sup>. Dans cette logique, un échec n'est pas un attribut rationnel d'une politique, c'est un jugement. Les échecs politiques ne sont pas des faits mais des construits sociaux qui sont constitués à travers les discours<sup>37</sup>. C'est l'interprétation d'un résultat politique et leur signification dans le discours politique fait qu'elles sont vues comme une réussite ou pas.

Dans un tel contexte, le rôle du chercheur n'est pas de désigner les problèmes sociaux, ni d'identifier leur cause ou leur solution mais bien d'étudier le processus par lequel une société en vient à reconnaître, définir et traiter ses problèmes sociaux<sup>38</sup>. Il convient dès lors d'identifier les différents acteurs qui

---

<sup>35</sup> Université Saint Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, p.23

<sup>36</sup> Céline Parotte and Grégoire Lits (2015) Quel sort pour les déchets moyennement et hautement radioactifs belges ? Controverses et traitements médiatiques entourant le choix de l'option, p.162

<sup>37</sup> Kai Oppermann & Alexander Spencer (2016) Telling stories of failure: narrative constructions of foreign policy fiascos, *Journal of European Public Policy*, 23:5, p.685-686

<sup>38</sup> Céline Parotte and Grégoire Lits (2015) Quel sort pour les déchets moyennement et hautement radioactifs belges ? Controverses et traitements médiatiques entourant le choix de l'option, p.162

prennent part à ce processus de définition collective. Parmi eux, les médias jouent un rôle majeur dans la définition des événements.

## Le rôle des médias dans la formation de l'opinion public et la construction des problèmes

Les médias jouent un rôle essentiel dans une société démocratique où les citoyens demeurent rationnellement ignorants et hors du champ politique<sup>39</sup>. Leur mission est donc d'informer les citoyens et de servir de plateforme de discussion entre les différents acteurs<sup>40</sup>. Les médias constituent aussi un outil pour tenir les politiques pour responsable soit en informant le public des faits soit en produisant des jugements évaluant de ces faits<sup>41</sup>. De la sorte, ils influencent grandement la compréhension des enjeux par le public, façonnent ainsi la perception et jouent un rôle important dans la formation de l'opinion<sup>42</sup>.

Le rôle des médias dans l'attribution des responsabilités et donc leur influence sur la perception par le public serait même plus importante dans des États comme la Belgique. En effet, certains auteurs ont suggéré que la complexité institutionnelle d'un État avait une influence sur l'attribution de la responsabilité par le citoyen. Un État avec une plus grande fragmentation des pouvoirs rendait la tâche plus compliquée d'attribuer la responsabilité aux acteurs politiques<sup>43</sup>. De plus, dans les systèmes décentralisés, les acteurs politiques sont incités à mettre la responsabilité sur des acteurs à d'autres niveaux, ce qui complique davantage la tâche du public<sup>44</sup>. Dans un paysage de gouvernance climatique fragmentée comme la Belgique, il est donc présumé qu'il est plus compliqué pour les citoyens de se tenir informé et de tenir leurs politiques pour responsable. Les médias représentent donc un échappatoire facile<sup>45</sup>. La façon dont les médias rapportent et commentent les événements clés est donc un élément

---

<sup>39</sup> Sylvia I. Karlsson-Vinkhuzen et al. (2017) Read all about it!? Public accountability, fragmented global climate governance and the media, *Climate Policy*, 17:8, p.984

<sup>40</sup> Katharina Kleinen-von Königslöw (2019), How news media (de-)legitimize national and international climate politics - A content analysis of newspaper coverage in five countries, *the International Communication Gazette*, Vol.81(6-7-8), p.520

<sup>41</sup> Sylvia I. Karlsson-Vinkhuzen et al. (2017) Read all about it!? Public accountability, fragmented global climate governance and the media, *Climate Policy*, 17:8, p.994

<sup>42</sup> Peter B. Mortensen (2013) (De-)Centralisation and Attribution of Blame and Credit, *Local Government Studies*, 39:2, p.164

<sup>43</sup> Sandra León (2018) Muddling up Political Systems? When Regionalization Blurs Democracy: Decentralization and Attribution of Responsibility, *Journal of Common Market Studies*, Vol.56, No.3, p.710

<sup>44</sup> Peter B. Mortensen (2013) (De-)Centralisation and Attribution of Blame and Credit, *Local Government Studies*, 39:2, p.164

<sup>45</sup> Fred Cutler (2004) Government Responsibility and Electoral Accountability in Federations, *Publius*, Vol. 34, No. 2, p.29

important pour renforcer le lien de responsabilité entre les gouvernements et les citoyens face à de tel événement<sup>46</sup>.

Selon la littérature, les médias jouent donc un rôle important dans un pays comme la Belgique dans le façonnement de l'opinion publique via notamment son attribution des responsabilités. Cependant, les médias ne sont pas neutres. Les journalistes sont des acteurs à part entière et exercent une influence indirecte dans la construction de la réalité sociale "through their agenda-setting role or their effect on the public's perception of salience or importance of issues"<sup>47</sup>. Ils font des choix de mise à l'actualité, sélectionnent et présentent les vues et les préférences de certains acteurs d'une certaine façon, présentent leurs propres opinions, etc<sup>48</sup>. Avec leur choix de sujets, de cadrages et de sources, ils avancent différents narratifs sur des questions de société et influencent donc la perception publique sur ces questions<sup>49</sup>. De la sorte, ils participent à la construction des problèmes. Les nouvelles ne sont jamais neutres, elles sont toujours une représentation spécifique de la réalité<sup>50</sup>. La médiatisation est en effet une des dynamiques principales qui favorise la publicisation et la construction d'un problème public<sup>51</sup>.

Dans ce contexte, la littérature scientifique s'est grandement intéressée de quelle manière les médias ont influencé le discours climatique. Sur un sujet complexe comme le climat et les actions politiques qui en découlent, les citoyens dépendent des représentations des médias pour les aider à interpréter et comprendre ces questions complexes autour de la science climatique, de la gouvernance et du processus décisionnel<sup>52</sup>. Les médias aident à cadrer le débat et influencent la perception du public sur les questions climatiques<sup>53</sup>. Ainsi, la communauté scientifique reconnaît depuis longtemps l'importance de la communication médiatique sur le changement climatique et de nombreux chercheurs ont analysé ces dernières années comment le changement climatique était présenté dans les médias selon différentes approches comme *media portrayals of climate change* (Nisbet et al. 2018; Schäfer and Schlichting 2014), *issue attention* (Schäfer et al. 2014, Schmidt et al. 2013), *framing* (O'Neil et al. 2015, Shehata

---

<sup>46</sup> Sylvia I. Karlsson-Vinkhuzen et al. (2017) Read all about it!? Public accountability, fragmented global climate governance and the media, *Climate Policy*, 17:8, p.982

<sup>47</sup> Céline Parotte and Grégoire Lits (2015) Quel sort pour les déchets moyennement et hautement radioactifs belges ? Controverses et traitements médiatiques entourant le choix de l'option, p.169

<sup>48</sup> Katharina Kleinen-von Königslöw (2019), How news media (de-)legitimize national and international climate politics - A content analysis of newspaper coverage in five countries, *the International Communication Gazette*, Vol.81(6-7-8), p.519

<sup>49</sup> Mirjam Vossen (2020) Nuclear Energy in the Context of Climate Change: A Frame Analysis of the Dutch Print Media, *Journalism Studies*, 21:10, p.1439

<sup>50</sup> Dave Sinardet (2013) How Linguistically Divided Media Represent Linguistically Divisive Issues. *Belgian TV-Debates on Brussels-Halle-Vilvoorde.*, *Regional & Federal Studies*, 23:3, p.312

<sup>51</sup> Céline Parotte and Grégoire Lits (2015) Quel sort pour les déchets moyennement et hautement radioactifs belges ? Controverses et traitements médiatiques entourant le choix de l'option, p.168

<sup>52</sup> Saffron O'Neill et al. (2015) Dominant frames in legacy and social media coverage of the IPCC Fifth Assessment Report, *Nature Climate Change*, Vol.5, p.380

<sup>53</sup> Maxwell Boykoff and Olivia Pearman (2019) Now or Never: How Media Coverage of the IPCC Special Report on 1.5°C Shaped Climate-Action Deadlines, *One Earth* 1, p.285

and Hopmann 2012), *attributions of the responsibilities for climate change* (Post et al. 2018), *representation of the science of climate change* (Boykoff and Boykoff, 2004; Ladle et al. 2005) ou encore *climate politics legitimation in media discourses* (Karlsson-Vinkhuyzen et al. 2016).

Afin de construire notre cadre d'analyse, nous allons nous intéresser davantage aux travaux de Dryzek et Hajer sur les discours et de Van Gorp, Entman et Veese sur le *framing*.

## Les discours et les cadrages médiatiques

Les médias vont donc représenter les différents événements de la gouvernance climatique belge d'une manière non fortuite. Ils vont construire une certaine réalité<sup>54</sup>, mettre en avant certaines préoccupations bien précises, qui s'accompagnent forcément, de façon consciente ou non, de points aveugles<sup>55</sup>, mettre en évidence des responsables différents, présenter les causes d'une façon particulière, etc. Pour étudier ce phénomène, il faut analyser les discours et les cadrages des médias. Les discours et cadrages médiatiques vont modeler la façon dont le public voit la réalité matérielle et les solutions à y apporter. Mais comment reconnaître ces discours ? Il y a autant de définition de discours et de cadrages que de chercheurs qui les étudient. Nous avons choisi de limiter notre recherche à plusieurs auteurs qui nous semblaient particulièrement pertinents pour notre analyse.

Selon John Dryzek, un discours est une manière d'appréhender le monde. Maarten Hajer, pour sa part, décrit le discours comme "a specific ensemble of ideas, concepts and categorizations that are produced, reproduced and transformed in a particular set of practices and through which meaning is given to physical and social realities". Un discours attribue donc un certain sens à un certain phénomène matériel ou social à partir d'un ensemble d'idées sous-jacentes.

Dans son ouvrage, *The Politics of The Earth, Environmental Discourses*, Dryzek identifie quatre éléments constitutifs du discours. Premièrement, la vision du monde sont les entités de base dont l'existence est reconnue ou construite, la manière de considérer la réalité. La vision du monde détermine donc la nature du discours et constitue la base sur laquelle viennent se greffer le deuxième élément qui sont les lignes narratives. Elles sont l'élément principal, il s'agit du contenu concret du discours, qui comprend notamment la définition de la nature du problème (diagnostic) et l'ensemble de pistes de

---

<sup>54</sup> Frederik De Roeck and Thomas Block (2021) *Les controverses climatiques en Belgique: une analyse de discours*, Fondation Roi Baudouin, p.4

<sup>55</sup> Frederik De Roeck and Thomas Block (2021) *Les controverses climatiques en Belgique: une analyse de discours*, Fondation Roi Baudouin, p.10

solutions potentielles à ce problème qui en découlent (pronostic)<sup>56</sup>. Le troisième élément est la distribution des rôles. Les discours attribuent des rôles bien particuliers aux acteurs sociaux. Qui, dans tel ou tel discours, est considéré comme la cause du problème et qui est susceptible de jouer un rôle dans les solutions potentielles ? Quels acteurs se voient assigner un rôle significatif et lesquels sont vus comme passifs et subissant la problématique en question ? Quels sont acteurs ne sont même pas cités ou sont marginalisés ? Enfin, le dernier élément qui compose en discours sont les métaphores. Les métaphores sont également une manière de réduire une information empirique souvent complexe à une image ou une analogie. Les métaphores non seulement induisent une certaine manière d’appréhender cette information complexe, mais elles sont aussi à même de susciter certains sentiments chez des groupes de personnes<sup>57</sup>. Quelles images langagières, figurent de style ou rhétorique sont utilisées dans le discours pour exprimer les idées ?

Grâce à cette définition et ces quatre éléments constitutifs, il est possible de faire une analyse de discours pour cartographier dans les médias les différents discours en identifiant les visions du monde, les lignes narratives, la distribution des rôles, les métaphores, leurs idées sous-jacentes et leurs relations mutuelles<sup>58</sup>.

Une autre théorie qui nous semble intéressante d’aborder et qui s’inscrit dans la même logique est la théorie du framing. *Framing theory* est l’une des approches les plus communément utilisée dans le domaine des sciences de la communication<sup>59</sup>. De nombreux auteurs ont travaillé sur cette question et ont proposé leur propre définition. Goffman a introduit ce concept de cadrages comme “frameworks or schemata of interpretation”<sup>60</sup>. Selon Reese, “frames are organizing principles that are socially shared and persistent over time, that work symbolically to meaningfully structure the social world”<sup>61</sup>. En d’autres mots, les frames sont des angles de vue qui structurent la réalité d’une certaine façon.

---

<sup>56</sup> Frederik De Roeck and Thomas Block (2021) Les controverses climatiques en Belgique: une analyse de discours, Fondation Roi Baudouin, p.12

<sup>57</sup> Frederik De Roeck and Thomas Block (2021) Les controverses climatiques en Belgique: une analyse de discours, Fondation Roi Baudouin, p.12

<sup>58</sup> Frederik De Roeck and Thomas Block (2021) Les controverses climatiques en Belgique: une analyse de discours, Fondation Roi Baudouin, p.14

<sup>59</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, *Journal of Communication*, 57, p.60

<sup>60</sup> Goffman, E. (1986, originally 1974). *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, p.21

<sup>61</sup> Reese, S. 2001. “Introduction.” In *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World*, p.11

Robert Entman affirme que les biais et les cadrages ont toujours eu lieu dans le journalisme<sup>62</sup>. Les journalistes présentent et structurent leur travail selon des narratifs particuliers<sup>63</sup>. Il explique que “to frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation”<sup>64</sup>. Ces cadres ne sont pas neutres et promeuvent une certaine version de la réalité. Ils définissent un problème, en identifient les causes, les conséquences, en font des jugements moraux et façonnent les solutions proposées<sup>65</sup>. Les médias contrôlent ainsi les points de vue qui sont disponibles à l’audience quand ils interprètent la réalité sociale. Par conséquent, les cadrages peuvent être définis comme des “conceptual tools which media and individuals rely on to convey, interpret, and evaluate information”<sup>66</sup>. Van Gorp définit un frame comme “persuasive invitation, a stimulus, to read a news story in a particular way”<sup>67</sup>. Ils constituent des définitions interprétatives de la réalité sociale.

Les framing approaches analysent donc le contenu journalistique afin de déterminer quels cadres sont appliqués par les médias pour représenter certaines questions. Dès lors, quels sont les éléments qui composent un frame et qui permettent de l’identifier ?

Chaque cadrage qu’un journaliste applique peut être représenté par ce qu’on appelle dans la littérature un “frame package”. Par conséquent, une part importante de l’analyse de cadrage consiste à reconstituer ces packages. Entman<sup>68</sup> distingue quatre éléments dans la définition du problème : une interprétation causal, les conséquences, une évaluation morale ainsi des recommandations de traitement<sup>69</sup>.

---

<sup>62</sup> Robert M. Entman (2007) Framing Bias: Media in the Distribution of Power, *Journal of Communication*, Vol.57, Issue 1, p.166

<sup>63</sup> Bridget Fitzgerald (2013) Climate change reporting in an Australian context: Recognition, adaptation and solutions, *Pacific Journalism Review*, 19(1), p.206

<sup>64</sup> Saffron O’Neill et al. (2015) Dominant frames in legacy and social media coverage of the IPCC Fifth Assessment Report, *Nature Climate Change*, Vol.5, p.380

<sup>65</sup> Saffron O’Neill et al. (2015) Dominant frames in legacy and social media coverage of the IPCC Fifth Assessment Report, *Nature Climate Change*, Vol.5, p.380

<sup>66</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, *Journal of Communication*, 57, p.62

<sup>67</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, *Journal of Communication*, 57, p.73

<sup>68</sup> Robert M. Entman (1993) Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm, *Journal of Communication*, 43 (4): 51–58

<sup>69</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, *Journal of Communication*, 57, p.64

Selon Van Gorp, un frame package se compose de trois éléments : “the manifest framing devices, the manifest or latent reasoning devices, and an implicit cultural phenomenon that displays the package as a whole”<sup>70</sup>. Ces éléments fonctionnent comme le kit d’identité du frame<sup>71</sup>.

Premièrement, les cadrages apparaissent dans les contenus médiatiques à travers diverses “framing devices”. Il s’agit d’éléments tangibles dans un texte qui activent le schéma cognitif de l’audience tels que des choix de mots, des phrases d’accroche, des métaphores, des hyperboles, des exemples, des descriptions, des arguments et des images visuelles. Toutes les framing devices qui représentent la même idée centrale constituent la partie manifeste du frame package<sup>72</sup>. Les métaphores sont particulièrement importantes car il s’agit de figures de style dont le sens est partagé par tous. Elles vont amener l’audience à interpréter les problèmes sociaux et les solutions proposées d’une certaine façon<sup>73</sup>.

Le deuxième élément essentiel d’un frame package sont les reasoning devices. Il s’agit de déclarations explicites ou implicites qui traitent de la définition de l’événement, de ses causes, ses conséquences, ses solutions et jugement moral. Elles sont à relier avec les quatre fonctions de cadrage de Entman. Un frame package suggère donc une définition, une explication, une problématisation et une évaluation de l’événement. Il en résulte ainsi un nombre de conclusions logiques, par exemple qui est responsable du problème perçu. Ainsi, les médias fournissent au public pas seulement des informations sur l’événement en lui-même mais également comment l’interpréter<sup>74</sup>.

Enfin, un élément important pour la suite de notre analyse. Selon Van Gorp, même représenter une déclaration faite durant un interview, qu’importe l’interviewé, implique des choix de la part du média et fait donc partie du framing process. Le choix de représenter une déclaration ou pas, l’importance qui est donnée à cette déclaration, et sa formulation exacte sont bien plus le résultat de pratiques journalistiques que les parenthèses dans les articles de presse le suggèrent<sup>75</sup>.

---

<sup>70</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, Journal of Communication, 57, p.64

<sup>71</sup> Yeheng Pan et al. (2019) Negotiating climate change: A frame analysis of COP21 in British, American, and Chinese news media, Public Understand of Science, Vol.28 (5), p.523

<sup>72</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, Journal of Communication, 57, p.64

<sup>73</sup> Marie Figoureux & Baldwin Van Gorp (2020) The framing of radicalisation in the Belgian societal debate : a contagious threat or youthful naivety?, Critical Studies on Terrorism, 13:2, p.240

<sup>74</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, Journal of Communication, 57, p.65

<sup>75</sup> Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, Journal of Communication, 57, p.69

## Question de recherche

Nous avons vu que la définition des événements était sujette à interprétation et que les médias participent grandement à cette construction à travers l'utilisation de discours et de cadres. Nous nous interrogeons donc si la presse francophone et la presse flamande en Belgique traitent et représentent de la même façon divers événements de la gouvernance climatique belge.

Pour comparer le traitement médiatique des deux grandes communautés linguistiques du pays, nous posons donc deux questions : l'une d'intensité médiatique et l'une de contenu médiatique.

Premièrement, y a-t-il une différence d'intensité dans la couverture des événements ? Nous souhaitons savoir si ils ont reçu la même attention médiatique des deux côtés de la frontière linguistique.

Deuxièmement, est-ce que ces événements sont présentés de la même façon ou font-ils l'objet de discours différents de chaque côté du pays ? Nous souhaitons savoir si les événements sont définis de la même façon, s'ils sont problématisés, si l'attribution des responsabilités, l'identification des causes, des conséquences et des solutions sont les mêmes ou varient.

Pour répondre à cette question, ce tableau sera notre boussole pendant notre analyse textuelle et nous indiquera quoi chercher.

Intensité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombres d'articles consacrés à couvrir l'événement</li><li>• A qui donne-t-on la parole ? Aux acteurs de l'autre communauté ? A la société civile ?</li></ul>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comment (de)problématisent-ils l'événement/la gouvernance climatique belge ? Quel est le diagnostic ? Quels termes sont utilisés ? Positif ? Négatif ? Neutre ? Non sujet ? Communautarisation du problème ?</li><li>• Est-ce que des éléments factuels sont mis en avant ou omis ?</li><li>• Comment les causes/rôles/responsabilités sont présentés ? Quels termes sont utilisés ? Positif ? Négatif ? Neutre ? Non Sujet ?</li><li>• Quelles sont les conséquences de l'événement ? Négatif ? Non Sujet ?</li><li>• Valeurs morales invoquées</li><li>• Quelles solutions sont avancées ? Quelle légitimation de ces solutions ? Pronostic sur les chances de ces solutions d'aboutir ?</li></ul>

- |  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Comment les journalistes se positionnent-ils par rapport à la question ?</li></ul> |
|--|--|

Nous émettons l'hypothèse que les deux communautés du pays traitent de ces actualités de manière différente et fonctionnent comme des caisses de résonance pour le discours majoritaire dans leur communauté. Elles auront donc tendance à minimiser la responsabilité des acteurs de leur communauté. Les médias en Belgique sont organisés au niveau des deux principales communautés linguistiques. Leur contenu n'est donc pas destiné à tout le pays mais seulement à leur communauté. Nous nous attendons donc à ce que les médias cadrent ces questions différemment. Cette hypothèse repose également sur les constats de plusieurs chercheurs qui ont travaillé sur le traitement médiatique d'une même question de part et d'autre du pays. Dave Sinardet a montré dans son étude de la couverture médiatique de la scission de BHV que les médias de chaque côté du pays traitent de cette question en des termes très différents<sup>76</sup>. Alors que les médias sont attendus de fournir une information objective et de permettre un débat fédéral sur les questions communautaires pour que le public se forme une opinion, leur appartenance à une communauté linguistique a influencé leur rapportage<sup>77</sup>. Céline Parotte a également montré dans un autre recherche que les journalistes francophones et néerlandophones cadraient différemment la problématique de la gestion des déchets nucléaires en Belgique<sup>78</sup>.

## Méthodologie

### Choix des données

Pour notre analyse du traitement médiatique des événements de la gouvernance climatique belge, nous avons choisi de nous concentrer sur la presse écrite. Nous avons favorisé la presse écrite par rapport à la presse télévisée par facilité de collecte des données et d'analyse. Parmi cette presse écrite, nous avons choisi en particulier d'analyser les articles de presse issus de deux médias de presse écrite francophones, un public et un privé, et deux médias de presse écrite néerlandophones, un public et un privé également. Ce choix est motivé par l'ambition de dégager des tendances de discours au travers d'un échantillon d'articles de journaux qui représente la diversité du paysage médiatique de chaque côté du pays et d'ainsi réduire les biais au maximum.

---

<sup>76</sup> Dave Sinardet (2013) How Linguistically Divided Media Represent Linguistically Divisive Issues. *Belgian TV-Debates on Brussels-Halle-Vilvoorde., Regional & Federal Studies*, 23:3, p.312

<sup>77</sup> Dave Sinardet (2013) How Linguistically Divided Media Represent Linguistically Divisive Issues. *Belgian TV-Debates on Brussels-Halle-Vilvoorde., Regional & Federal Studies*, 23:3, p.312

<sup>78</sup> Céline Parotte and Grégoire Lits (2015) Quel sort pour les déchets moyennement et hautement radioactifs belges ? Controverses et traitements médiatiques entourant le choix de l'option, p.174

Nous avons donc d'abord choisi la RTBF et la VRT. En raison de leur mission publique, ce sont les deux médias par excellence qui informent le public sur les questions politiques et sociétales et participent donc à la formation de l'opinion publique. De plus, nous supposons que les discours qui se retrouvent dans les articles de presse écrite de ces deux médias se retrouvent également dans leur offre audiovisuelle qui touche une grande quantité de personnes.

Ensuite, parmi les médias privés, nous avons sélectionné un média de presse écrite francophone et un néerlandophone, tous les deux populaires et de "qualité", avec des taux de tirage importants. Nous avons donc choisi pour la partie francophone Le Soir et De Standaard pour la partie néerlandophone.

Nous avons choisi d'analyser la couverture médiatique de trois événements relatifs à la gouvernance climatique belge : premièrement, le vote négatif et l'abstention de la Belgique au Conseil de l'Union européenne sur deux directives portant sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables<sup>79</sup>. Deuxièmement, l'échec de la loi spéciale sur le climat au Parlement fédéral. Enfin, l'absence d'un accord intra-belge lors de la COP26. Nous avons choisi ces événements en raison de l'attention médiatique qu'ils ont suscité. De plus, à des fins de comparaison, il nous a semblé intéressant d'analyser trois cas d'étude qui se rapportent respectivement à la politique européenne, à la politique interne et à la politique internationale.

## Collecte des données

Dans un premier temps, nous avons collecté les données sous forme d'articles tirés des quatre médias. Pour les articles de la RTBF et de VRTNWS, nous avons utilisé la fonction de recherche interne des deux médias. Pour les articles de Le Soir et De Standaard, nous avons utilisé la base de données d'informations Europresse. A la suite d'une recherche par mots-clés dans leur contenu complet incluant le titre, nous avons sélectionné tous les articles qui contenaient une référence à nos trois événements dans leur texte complet.

Dans cet ensemble d'articles, nous avons ensuite opéré une sélection manuelle selon des critères de pertinence pour ne garder que les articles dont l'un de nos trois événements était l'objet principal. Nous avons également choisi de ne garder que les articles qui ont été publiés dans un intervalle de temps proche de l'événement clé, c'est à dire le 4 décembre 2018 pour le vote de la Belgique à l'Union européenne, le 29 mars 2019 pour l'échec de la loi spéciale climat à la Chambre des représentants et le 31 octobre 2021 pour le début de la COP26 à Glasgow.

---

<sup>79</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

Après ce tri, nous avons au total 157 articles. Notre base de données finale se compose comme suit :

Évènement	Langue	Média	Nombre d'articles	Total
Votes à l'Union européenne	Presse francophone	RTBF	7	13
		Le Soir	5	
	Presse néerlandophone	VRT	2	5
		De Standaard	3	
COP26	Presse francophone	RTBF	12	23
		Le Soir	11	
	Presse néerlandophone	VRT	3	10
		De Standaard	7	
Loi spéciale climat	Presse francophone	RTBF	24	66
		Le Soir	42	
	Presse néerlandophone	VRT	16	41
		De Standaard	25	

## Analyse des données et codage

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous avons utilisé plusieurs méthodes.

Premièrement, un total de 157 articles a été collecté suivant une analyse thématique. Afin d'analyser l'attention qu'à reçu chaque actualité de chaque côté du pays, nous avons fait une simple analyse quantitative en comptant le nombre d'articles qui a été consacré à chaque événement dans les différents journaux.

Deuxièmement, nous avons opté pour une analyse qualitative de discours. Il existe dans la littérature une multitude d'études de discours. Nous avons cependant choisi de fonctionner par induction car nous n'avons trouvé aucune recherche qui s'approchait de notre sujet d'étude et qui proposait une typologie adéquate de discours que nous aurions pu appliquer déductivement à notre cas d'étude. De plus, il s'est avéré compliqué de dessiner les contours de discours bien distincts comprenant chacun des éléments de définitions, de causes, de responsabilités, de conséquences, de solutions et de jugements moraux spécifiques. Nous avons donc choisi pour chaque cas et chaque langue de simplement faire ressortir les éléments de réponse aux questions de notre cadre d'analyse.

Afin d'identifier ces discours médiatiques, nous avons suivi la conceptualisation que "a frame can be represented by a frame package : a cluster of logically organized framing and reasoning devices that function as an identity kit for frame"<sup>80</sup>. Lors de l'étude des textes, chaque extrait qui pouvaient fonctionner comme un élément de cadrage (framing ou reasoning devices) et offrir une idée de définition, de causes, de responsabilités, de conséquences, de solutions ou de jugement moral, fut repris dans un tableau Excel, résumé et codé. Le codage a mis en évidence les codes qui revenaient le plus souvent dans les articles analysés.

Nous avons ensuite résumé les discours médiatiques pour chaque événement en présentant à chaque fois pour chaque communauté linguistique la définition qu'ils faisaient des événements, les causes et la distribution des rôles qu'ils identifiaient, les conséquences, les solutions qu'ils proposaient ainsi que les jugements de valeur utilisés.

## Analyse de discours dans les médias

### Case d'étude 1 : vote de la Belgique au Conseil de l'Union européenne

Le premier événement de la gouvernance climatique belge qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche est le vote de la Belgique au Conseil de l'Union européenne le 4 décembre 2018. Dans le

---

<sup>80</sup> Yeheng Pan et al. (2019) Negotiating climate change: A frame analysis of COP21 in British, American, and Chinese news media, *Public Understand of Science*, Vol.28 (5), p.523

contexte du Clean Energy Package, l'Union européenne mettait à jour ses objectifs climatiques à l'horizon 2030. Ce jour-là, les États membres étaient appelés à se prononcer sur deux directives : la première consacre un objectif de 32% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique d'ici 2030, la deuxième un objectif de 32,5% d'efficacité énergétique d'ici 2030. L'ambassadeur belge au Conseil votait au nom de la Belgique : il s'est abstenu sur les énergies renouvelables et a voté contre sur l'efficacité énergétique. Ce vote survient deux jours après la grande marche pour le climat à Bruxelles qui a rassemblé entre 65000 et 75000 personnes.

## Presse francophone

L'événement est bien repris par la presse francophone. Le Soir y consacre cinq articles et la RTBF sept. Les articles donnent la parole à plusieurs acteurs, exclusivement francophones, en particulier la Ministre fédérale Marie-Christine Marghem ainsi que des représentants de la société civile comme Greenpeace Belgique et les organisateurs de la marche pour le climat.

La presse francophone présente ce vote de façon majoritairement négative et critique le manque d'ambition climatique belge<sup>81</sup>. On y parle d'un "énième atermoiement belge sur le dossier climatique"<sup>82</sup>, d'un vote "indigne"<sup>83</sup>, "pitoyable"<sup>84</sup> selon le député européen Philippe Lamberts et d'une "erreur stratégique"<sup>85</sup>. Pour faire référence au fait que la Belgique a voté contre, une série de verbes connotés négativement sont employés. Ainsi, la Belgique tente de "fossoyer"<sup>86</sup> les deux textes européens ou "pire encore"<sup>87</sup>, de rassembler une minorité de blocage pour faire "capoter"<sup>88</sup> la directive sur l'efficacité énergétique.

Au niveau de l'attribution des responsabilités, le gouvernement fédéral et en particulier la Ministre Marie-Christine Marghem sont particulièrement mis en cause. Les propos de cette dernière sont repris plusieurs fois où elle se défend que ce vote a eu lieu "contre le gré du fédéral"<sup>89</sup>. Elle accuse le découpage institutionnel et rappelle que les Régions ont "presque 100% des compétences en matière

---

<sup>81</sup> Le Soir, A la recherche d'une ambition climatique belge, 6 décembre 2018

<sup>82</sup> Le Soir, A la recherche d'une ambition climatique belge, 6 décembre 2018

<sup>83</sup> RTBF, Climat "La réponse du gouvernement est indigne" selon Inter-Environnement Wallonie, 5 décembre 2018

<sup>84</sup> RTBF, COP24: "La Belgique a l'air complètement ridicule", 6 décembre 2018

<sup>85</sup> Le Soir, Malgré la marche pour le climat, la Belgique se dissocie des ambitions européennes, 5 décembre 2018

<sup>86</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

<sup>87</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

<sup>88</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

<sup>89</sup> RTBF, La Belgique rejette deux directives européennes pour le climat, la ministre Marghem s'explique", 4 décembre 2018

d'efficacité énergétique<sup>90</sup>, la mettant ainsi dans "une position extrêmement difficile"<sup>91</sup>. Elle parle de "double langage" des Régions<sup>92</sup>. Ces explications ne sont pas suffisantes pour les organisations de la société civile qui accusent le gouvernement fédéral de "faiblesse" et de "lâcheté" en se retranchant derrière les Régions<sup>93</sup>. Selon Inter-Environnement Wallonie, la ministre n'aurait même pas préparé le terrain en amont et réunit les régions depuis plusieurs mois sur cette question-là<sup>94</sup>, alors que ces discussions avaient lieu à l'Union européenne depuis le mois de juin<sup>95</sup>. Les propos du comédien Bouli Lanners, repris par la RTBF, vont également dans ce sens. Les ministres de l'énergie se cacheraient derrière les complexités institutionnelles de la Belgique. Les acteurs se rejoignent pour appeler le gouvernement fédéral et en particulier la Ministre à s'engager davantage<sup>96</sup> et à faire son travail de fédérer<sup>97</sup>.

Parmi les Régions, la presse francophone pointe à plusieurs reprises la responsabilité de la Flandre "qui aurait pesé de tout son poids parmi les 4 ministres"<sup>98</sup>, et en particulier la NVA. A l'inverse, selon la Ministre bruxelloise Céline Fremault, la Région de Bruxelles-Capitale était prête à voter en faveur mais s'est finalement abstenue pour éviter un blocage dans les autres dossiers et ainsi obtenir un vote positif sur le texte Gouvernance<sup>99</sup>.

Les journaux commentent aussi les conséquences négatives qu'aura ce vote pour notre pays. à l'international. La RTBF parle d'un vote qui place notre pays "parmi les pays les plus réfractaires"<sup>100</sup>, "sur la touche"<sup>101</sup>, "en marge des autres pays européens sur le volet climatique"<sup>102</sup>. Selon le député

---

<sup>90</sup> RTBF, La Belgique rejette deux directives européennes pour le climat, la ministre Marghem s'explique", 4 décembre 2018

<sup>91</sup> RTBF, La Belgique rejette deux directives européennes pour le climat, la ministre Marghem s'explique", 4 décembre 2018

<sup>92</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

<sup>93</sup> RTBF, la Belgique vote contre deux textes européens pour le climat, de la lâcheté politique pour Greenpeace, 5 décembre 2018

<sup>94</sup> RTBF, Climat : "La réponse du gouvernement est indigne", selon Inter-Environnement Wallonie, 5 décembre 2018

<sup>95</sup> RTBF, la Belgique vote contre deux textes européens pour le climat, de la lâcheté politique pour Greenpeace, 5 décembre 2018

<sup>96</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

<sup>97</sup> RTBF, Bouli Lanners : "je n'appelle pas à dépaver la rue de la Loi mais je préviens du risque", 5 décembre 2018

<sup>98</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

<sup>99</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

<sup>100</sup> RTBF, Climat : "La réponse du gouvernement est indigne", selon Inter-Environnement Wallonie, 5 décembre 2018

<sup>101</sup> Le Soir, Malgré la marche pour le climat, la Belgique se dissocie des ambitions européennes, 5 décembre 2018

<sup>102</sup> RTBF, La Belgique vote contre deux directives européens pour le climat, Marghem rejette la faute sur les Régions, 4 décembre 2018

européen Philippe Lamberts, “la Belgique se retrouve dans une position qui la rend plus climato-sceptique que la Pologne” qui, elle, a voté en faveur des deux directives<sup>103</sup>.

Dans les mêmes articles, plusieurs références sont faites à d’autres événements qui ne traitent pas de la problématique en tant que telle mais qui alimentent le débat autour de celle-ci. Ainsi, Le Soir nous apprend que “suite une nouvelle fois à un veto de la Flandre, la Belgique ne s’associera pas à une proposition française de déclaration européenne sur le prix du carbone”<sup>104</sup>. Notre pays aurait également “rechigné” à adopter un projet de déclaration de la présidence de l’Union européenne envisageant un relèvement des objectifs climatiques des 28. Ensuite, notre pays n’aurait donné son accord à une déclaration conjointe des pays du Benelux sur le même sujet qu’après “moult hésitations et dans des circonstances rocambolesques”<sup>105</sup>. Enfin, la Belgique serait “restée au balcon”<sup>106</sup> alors que la “High Ambition Coalition” tentait d’influencer les négociations de la COP24. A la base de ces différentes péripéties, le Soir pointe les réticences de la NVA<sup>107</sup>.

En résumé, la RTBF et Le Soir relayent un point de vue critique de la position belge au Conseil de l’Union européenne, soit directement sous la plume de leurs journalistes soit via les acteurs à qui ils donnent la parole. Le choix des mots utilisés pour traiter de l’événement et ses conséquences ont majoritairement une connotation négative. Les responsabilités de la ministre fédérale Marie-Christine Marghem et de la NVA sont particulièrement mises en avant. Le fédéral est d’ailleurs appelé à plusieurs reprises à s’engager davantage dans la recherche de solutions.

## Presse flamande

L’événement est repris dans deux articles de la VRT et dans trois articles de De Standaard, ce qui équivaut à sept articles de moins que la RTBF et Le Soir réunis. En termes d’intervenants on retrouve dans une moindre mesure la ministre fédérale Marie-Christine Marghem ainsi que plusieurs personnalités politiques flamandes comme la Présidente de Groen Meyrem Almaci, le Ministre-Président flamand Geert Bourgeois ou le ministre flamand de l’énergie Bart Tommelein. Plusieurs acteurs de la société civile sont également cités comme Bond Beter Leefmilieu et Oxfam.

---

<sup>103</sup> RTBF, COP24: “La Belgique a l’air complètement ridicule”, 6 décembre 2018

<sup>104</sup> Le Soir, Quand le cabinet Marghem sèche une réunion belge, 6 décembre 2018

<sup>105</sup> Le Soir, COP24, la Belgique continue à naviguer en marge de l’ambition climatique, 15 décembre 2018

<sup>106</sup> Le Soir, COP24, la Belgique continue à naviguer en marge de l’ambition climatique, 15 décembre 2018

<sup>107</sup> Le Soir, COP24, la Belgique continue à naviguer en marge de l’ambition climatique, 15 décembre 2018

La presse flamande traite également de l'événement en des termes négatifs. On y parle d'un "vreemd signaal van ons land"<sup>108</sup> et de "belachelijk en onterecht"<sup>109</sup> selon Bond Beter Leefmilieu, d'un "erg cynisch signaal"<sup>110</sup> selon Oxfam, d'un "blamage"<sup>111</sup> selon le ministre flamand de l'énergie encore d'une "slag in het gezicht van de 75000 betogers"<sup>112</sup> selon l'opposition, comparant même les différents ministres du climat à Trump<sup>113</sup>.

Au niveau des causes et de l'attribution des responsabilités, on y retrouve les propos de la ministre fédérale qui pointe du doigt les régions, et en particulier la Flandre qui aurait menacé de bloquer d'autres dossiers si la Belgique votait en faveur de la directive sur l'efficacité énergétique<sup>114</sup>. Les médias flamands développent les causes de l'opposition de notre pays. Selon un expert de la VUB et la la NVA, notre pays ne souhaite pas accepter des objectifs qu'il ne pourra pas atteindre alors même qu'il a déjà du mal à atteindre les objectifs actuels<sup>115</sup>, d'autant plus qu'il pourrait y avoir des sanctions si ces objectifs ne sont pas atteints<sup>116</sup>. Selon Bond Beter Leefmilieu, notre pays aurait succombé au poids de l'industrie qui aurait fait pression sur notre gouvernement pour qu'il vote contre<sup>117</sup>. Ces causes ne se retrouvent pas dans les médias francophones. La responsabilité du fédéral et de la ministre Marghem sont aussi beaucoup moins présents dans la presse néerlandophone que dans la presse francophone. Les partis d'opposition flamands pointent en particulier la responsabilité du gouvernement flamand. Le ministre-président flamand s'en défend dans De Standaard en affirmant que ce n'est pas seulement la Flandre mais aussi les autres régions qui étaient contre la directive<sup>118</sup>. Si les 3 régions n'avaient pas été d'accord pour s'y opposer, le représentant belge n'aurait pas pu voter contre. La ministre bruxelloise conteste ces affirmations. Selon elle, la délégation belge n'a reçu aucun mandat de la Région bruxelloise pour former une minorité de blocage.

---

<sup>108</sup> VRT, België stemt tegen Europese richtlijn rond energiebesparing, "een vreemd signaal van ons land", 4 décembre 2018

<sup>109</sup> VRT, België stemt tegen Europese richtlijn rond energiebesparing, "een vreemd signaal van ons land", 4 décembre 2018

<sup>110</sup> De Standaard, België stemt tegen energiebesparing, 5 décembre 2018

<sup>111</sup> De Standaard, Tommelein 'niet zo gelukkig' met Belgische stem tegen energiebesparing, 5 décembre 2018

<sup>112</sup> VRT, België stemt tegen Europese richtlijn rond energiebesparing, "een vreemd signaal van ons land", 4 décembre 2018

<sup>113</sup> VRT, België stemt tegen Europese richtlijn rond energiebesparing, "een vreemd signaal van ons land", 4 décembre 2018

<sup>114</sup> VRT, België stemt tegen Europese richtlijn rond energiebesparing, "een vreemd signaal van ons land", 4 décembre 2018

<sup>115</sup> VRT, België stemt tegen Europese richtlijn rond energiebesparing, "een vreemd signaal van ons land", 4 décembre 2018

<sup>116</sup> De Standaard, Tommelein 'niet zo gelukkig' met Belgische stem tegen energiebesparing, 5 décembre 2018

<sup>117</sup> VRT, België stemt tegen Europese richtlijn rond energiebesparing, "een vreemd signaal van ons land", 4 décembre 2018

<sup>118</sup> De Standaard, Brusselse regering ontkent bewering Geert Bourgeois over stem tegen energiebesparing, 7 décembre 2018

En résumé, la presse flamande présente l'événement de manière négative mais reste quand même plus mesurée que les médias francophones. Les journalistes ne prennent pas position directement et les mots portant un jugement viennent d'intervenants extérieurs. Les responsabilités sont plus diffuses du côté néerlandophone. Alors que les responsabilités de la ministre fédérale et de la NVA sont clairement mises en avant dans la presse francophone, les médias flamands relaient simplement les propos de la ministre fédérale et des partis d'opposition qui mettent en cause le gouvernement flamand. Les propos de Geert Bourgeois viennent d'ailleurs nuancer cette responsabilité en déclarant que Bruxelles et la Wallonie ont également voté contre. Contrairement à aux médias francophones, les journaux néerlandophones présentent les causes de ce vote. De Standaard reprend à cette occasion une explication du vote officielle où notre pays déclare que l'objectif ne peut être atteint de manière rentable mais que ce vote ne remet pas en cause notre statut de fervent défenseur d'une politique climatique durable<sup>119</sup>. Enfin, il n'y a aucune mention de conséquences, de solutions ou des autres événements qui viennent alimenter le débat dans la presse francophone.

## Cas d'étude 2 : absence d'accord intra-belge pour la COP26

Notre deuxième cas d'étude est la controverse qui a entouré l'absence d'accord intra-belge sur le partage des efforts avant et pendant la COP26 à Glasgow en octobre et novembre 2021. Dans le cadre du Green Deal et du paquet Fit For 55, la Belgique s'est vue attribuer par l'Union européenne un nouvel objectif de réduction de 47% en 2030 par rapport à 2005, pour les émissions de gaz à effet de serre des secteurs non couverts par le système européen d'échange de droits d'émissions (secteurs dit "non-ETS"). Comme cela a été le cas pour la période 2008-2012 et la période 2013-2020, cet objectif doit faire l'objet d'une répartition à l'échelle intra-belge entre les différentes autorités compétentes, via un accord de coopération. Les négociations autour des deux premiers accords de coopération furent particulièrement laborieuses, prenant dans le cas du dernier plus de 8 années de retard. Cette fois-ci, le président de la Commission Nationale Climat, le ministre wallon Philippe Henry, espérait obtenir un accord intra-belge pour le présenter à la COP26 à Glasgow. Ce ne fut pas le cas.

### Presse francophone

Nous avons identifié au total vingt-trois articles qui faisaient de cet événement leur sujet principal, douze de la RTBF et onze dans Le Soir. Les deux journaux donnent la parole quasi exclusivement à deux acteurs : le ministre wallon et président de la Commission Nationale Climat Philippe Henry et la ministre fédérale du climat Zakia Khattabi, tous deux francophones.

---

<sup>119</sup> De Standaard, België stemt tegen energiebesparing, 5 décembre 2018

Le 17 septembre 2021, soit un mois et demi avant la COP26 à Glasgow, Le Soir ouvre le bal et ironise déjà sur les négociations intra-belges qui s’annoncent. Après les discussions sur le dernier accord intra-belge qui ont duré 6 ans, le journal nous annonce que nous allons “adorer la saison 2 qui débarque sur nos écrans” qui ressemblera à un “Blitzkrieg”. “Au menu : le retour de la vengeance du partage des objectifs climatiques” entre le fédéral et les trois régions<sup>120</sup>. “Et dans 2-3 mois, ca sera bloqué comme toujours, rien de neuf sous le soleil”<sup>121</sup>. Le ton est donné pour la presse francophone.

Dans un premier temps, la presse francophone présente la nécessité d’obtenir un accord intra-belge avant la COP comme une obligation et une urgence. On peut ainsi lire sur la RTBF “qu’il reste quelques semaines aux entités belges pour parvenir à une position commune”<sup>122</sup> sinon notre pays “risque de ne pas pouvoir présenter à la COP un accord climat finalisé”<sup>123</sup>. Le Soir parle d’une “course contre la montre”<sup>124</sup> pour parvenir à un accord. Dans un second temps, les ministres du climat wallon et fédéral viendront tempérer cette nécessité d’avoir un accord pour la COP. En effet, la ministre fédérale déclare que “s’il est important que la Belgique vienne avec un accord national”, elle préfère un accord ambitieux après la COP qu’un accord à la baisse pour la COP<sup>125</sup>. Le ministre Henry abonde dans ce sens en relativisant que “nous ne sommes pas en retard par rapport au niveau européen”<sup>126</sup> et que l’Europe n’attend la révision du plan énergie-climat que pour 2023<sup>127</sup>. Il n’est donc pas question de conclure un “accord au rabais”<sup>128</sup>. Il ajoute cependant que les quatre ministres du Climat se sont engagés à essayer de trouver un accord pour Glasgow<sup>129</sup> et qu’au plus vite il y aura un accord politique, au plus vite un accord de coopération pourra être rédigé<sup>130</sup>. De plus, il serait mieux que la Belgique puisse annoncer un accord à la COP<sup>131</sup>, au risque d’encore recevoir le bonnet d’âne<sup>132</sup>. A cet égard, Le Soir rappelle que ce n’est pas la première fois que la Belgique sera blâmée. Elle l’avait déjà été en 2014 à Lima lorsqu’il n’y avait toujours pas d’accord intra-belge pour les objectifs 2020 et en 2019 à Madrid lorsque la ministre

---

<sup>120</sup> Le Soir, La Belgique toujours fracturée sur sa politique climatique, 17 septembre 2021

<sup>121</sup> Le Soir, La Belgique toujours fracturée sur sa politique climatique, 17 septembre 2021

<sup>122</sup> RTBF, À l’approche de la COP 26, quelles sont les ambitions climatiques belges ?, 9 octobre 2021

<sup>123</sup> RTBF, COP26 : la Belgique va-t-elle rester paralysée par l’absence d’accord entre les Régions?, 1 novembre 2021

<sup>124</sup> Le Soir, Les marcheurs pour le climat interpellent, les autorités politiques se chamaillent toujours, 11 octobre 2021

<sup>125</sup> RTBF, COP26 : Zakia Khattabi veut réfléchir sur un “centre de commandement fédéral” autour des questions climatiques, 30 octobre 2021

<sup>126</sup> RTBF, Accord belge pour la COP26 : pour Philippe Henry, “il est encore possible la semaine prochaine”, 4 novembre 2021

<sup>127</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>128</sup> Le Soir, Philippe Henry “Pas question de conclure un accord intrabelge au rabais”, 2 novembre 2021

<sup>129</sup> Le Soir, Philippe Henry “Pas question de conclure un accord intrabelge au rabais”, 2 novembre 2021

<sup>130</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>131</sup> RTBF, Accord belge pour la COP26 : pour Philippe Henry, “il est encore possible la semaine prochaine”, 4 novembre 2021

<sup>132</sup> RTBF, Accord belge pour la COP26 : pour Philippe Henry, “il est encore possible la semaine prochaine”, 4 novembre 2021

flamande Zuhal Demir était venue en avion en affirmant faire du plane pooling<sup>133</sup>. Ainsi, dans la presse francophone, un accord n'est pas une obligation mais c'est quand même présenté comme quelque chose d'important afin de pouvoir avancer et pour la crédibilité de notre pays.

La couverture est donc critique lorsque l'impossibilité de trouver un accord est officiellement actée par le ministre wallon Philippe Henry. "Air connu"<sup>134</sup> ironise encore une fois Le Soir. La RTBF parle d'un "revers majeur" infligé par la NVA pour la Belgique, pour le Premier ministre et pour Ecolo<sup>135</sup>. Le Soir parle d'un "enlèvement" et d'une "grenade"<sup>136</sup>. Les déclarations de divers politiciens francophones sont également reprises. Ainsi, Paul Magnette qualifie de "honte" l'échec de l'accord intra-belge<sup>137</sup>. A cet égard, la RTBF souligne d'ailleurs le jeu des politiciens francophones qui "semblent plus se délecter de voir Ecolo tenu en échec que du sort réservé au climat en lui-même"<sup>138</sup>.

La gouvernance climatique belge est épinglée par les médias. Selon le CNCD, la Belgique ne serait pas outillée pour répondre aux exigences européennes ou internationales<sup>139</sup>, qualifiant de "malgouvernance climatique" cette incapacité à dépasser les blocages<sup>140</sup>. Le Soir se demande d'ailleurs si la Belgique arrivera à "vaincre ses démons?"<sup>141</sup>. A travers les articles, la responsabilité de la Flandre, en particulier de la NVA et de sa ministre Zuhal Demir, est majoritairement mise en avant. Selon la ministre fédérale, l'ambition de la Flandre reste largement en deçà de ce que l'Union européenne demande, y compris en s'appuyant sur des mesures prises par le fédéral<sup>142</sup>, et ce malgré que la Flandre représente 60% des émissions belges<sup>143</sup>. Les médias francophones expliquent qu'il s'agirait d'une stratégie délibérée du gouvernement flamand se serait "radicalisé" sur le sujet ce qui a mis les belges sur "une course de collision"<sup>144</sup>. On parle d'un "manque de volonté" du gouvernement flamand<sup>145</sup> "qui ne vient pas pour négocier"<sup>146</sup>. Il est accusé de "traîner les pieds sur la politique climatique"<sup>147</sup> et de "chantage"<sup>148</sup>. Le choix des verbes est connoté de sens. Le gouvernement flamand "rechigne"<sup>149</sup> à intensifier ces efforts

---

<sup>133</sup> Le Soir, Glasgow : la Belgique attendue au tournant, 28 octobre 2021

<sup>134</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>135</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>136</sup> Le Soir, À Glasgow, tourbillon et grises mines, 8 novembre 2021

<sup>137</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>138</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>139</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>140</sup> RTBF, COP26 : la Belgique va-t-elle rester paralysée par l'absence d'accord entre les Régions?, 1 novembre 2021

<sup>141</sup> Le Soir, Glasgow : la Belgique attendue au tournant, 28 octobre 2021

<sup>142</sup> Le Soir, À Glasgow, tourbillon et grises mines, 8 novembre

<sup>143</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>144</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>145</sup> RTBF, À l'approche de la COP 26, quelles sont les ambitions climatiques belges ?, 9 octobre 2021

<sup>146</sup> Le Soir, À Glasgow, tourbillon et grises mines, 8 novembre 2021

<sup>147</sup> Le Soir, Glasgow : la Belgique attendue au tournant, 28 octobre 2021

<sup>148</sup> RTBF, COP26: "Les ministres ont refusé le chantage d'une Région", déclare la ministre Céline Tellier, 10 novembre 2021

<sup>149</sup> RTBF, À l'approche de la COP 26, quelles sont les ambitions climatiques belges ?, 9 octobre 2021

et “sabote”<sup>150</sup> ou “capote”<sup>151</sup> l’accord sur la répartition des efforts climatiques. La presse francophone questionne plus précisément les réelles intentions du “parti nationaliste”, comme il y est fait référence à de nombreuses reprises. La NVA est accusée de ne pas respecter les “règles du jeu”<sup>152</sup> et d’agir de la sorte pour montrer que le fédéralisme belge est voué à l’échec<sup>153</sup>. Le Soir explique que l’accord de partage de la charge 2020 pourrait aussi continuer à poser problème. En effet, la Belgique n’aurait pas réussi à atteindre son objectif renouvelable. La Flandre, le fédéral et Bruxelles devraient donc consentir à faire un effort supplémentaire contrairement à la Wallonie qui “a fait plus que sa part du travail”<sup>154</sup>. Mais la Flandre “ne l’entend pas de cette oreille”<sup>155</sup>. Inter-Environnement Wallonie nuance néanmoins sur la RTBF que malgré une belle ambition en Wallonie, il reste beaucoup de travail par rapport à la concrétisation de cette ambition alors qu’en Flandre, l’ambition est moindre mais des mesures concrètes sont mises en place<sup>156</sup>.

La presse francophone insiste sur les conséquences négatives pour notre pays, à l’international et à l’interne. Alors que la Belgique avait une réputation d’excellence diplomatique et avait une réputation d’ambition climatique sur le climat, notre pays “se débat désormais avec les mauvaises notes”<sup>157</sup>. Le CNCND sur la RTBF affirme que la Belgique est le “pire élève de l’Union européenne avec la Bulgarie”<sup>158</sup>. Le Soir explique que l’échec survient alors qu’un classement d’ONG classe la Belgique à la 49e position sur 60, en recul de 9 places<sup>159</sup> et que l’Agence européenne pour l’environnement a montré que sur les quatre objectifs donnés à la Belgique pour 2020, trois n’ont pas été atteints<sup>160</sup>. Il y a donc un risque que la Belgique se retrouve “marginalisée dans les discussions sur d’autres dossiers européens très sensibles”<sup>161</sup>. En interne, le gouvernement fédéral ressort affaibli par les nationalistes flamands<sup>162</sup>, notamment parce que le parti du Premier ministre fait également partie de la coalition flamande “où la NVA mène le bal”<sup>163</sup>. Selon la ministre fédérale, Zuhair Demir ne compromet pas seulement la réputation de la Belgique à l’international mais tire également “dans les pattes de la

---

<sup>150</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>151</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>152</sup> RTBF, COP26 : le financement du climat au coeur des prolongations, selon la ministre Zakia Khattabi, 12 novembre 2021

<sup>153</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>154</sup> Le Soir, Les marcheurs pour le climat interpellent, les autorités politiques se chamaillent toujours, 11 octobre 2021

<sup>155</sup> Le Soir, Les marcheurs pour le climat interpellent, les autorités politiques se chamaillent toujours, 11 octobre 2021

<sup>156</sup> RTBF, COP26: les trois régions belges ont leurs plans climatiques mais avancent en ordre dispersé, 5 novembre 2021

<sup>157</sup> Le Soir, Glasgow : la Belgique attendue au tournant, 28 octobre 2021

<sup>158</sup> RTBF, COP26 : la Belgique va-t-elle rester paralysée par l’absence d’accord entre les Régions?, 1 novembre 2021

<sup>159</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>160</sup> Le Soir, Glasgow : la Belgique attendue au tournant, 28 octobre 2021

<sup>161</sup> Le Soir, Glasgow : la Belgique attendue au tournant, 28 octobre 2021

<sup>162</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>163</sup> Le Soir, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

Flandre”<sup>164</sup>. Enfin, la presse francophone présente l’événement comme un échec particulier pour le parti Ecolo. On parle de “retour de bâton”<sup>165</sup>. La RTBF résume : “il n’est pas dans les plans de la NVA que la Belgique fonctionne, que le Fédéral réussisse et que les Verts triomphent”<sup>166</sup>.

Pour pallier ce problème récurrent qu’occasionne la négociation des accords intra-belges sur le climat, la ministre Khattabi propose de confier à chaque ministre fédéral des responsabilités climatiques pour ses compétences pour lesquelles ils devront rendre des comptes régulièrement<sup>167</sup>. Elle propose également un “centre de commandement fédéral” qui mènerait les négociations climatiques entre les différentes entités du pays<sup>168</sup>. Jean-Marc Nollet abonde dans ce sens dans *Le Soir* en déclarant que “si la Flandre reste à quai, il faut renforcer le pouvoir du fédéral”<sup>169</sup>. Le CNCND appelle le premier ministre De Croo, en tant que capitaine de l’équipe belge, à “siffler la fin de la récréation”<sup>170</sup> et à “prendre le leadership”<sup>171</sup>. Cet appel au Premier ministre à intervenir se retrouve plusieurs fois au travers des articles. Le choix des mots fait référence à un Premier ministre qui serait l’adulte responsable et les Régions les enfants qui n’arrivent pas à s’attendre. On peut ainsi lire dans les colonnes de la RTBF que le Premier doit durcir le ton et mettre fin aux “chamailleries”<sup>172</sup> ou *le Soir* parler de “querelle intra-belge”<sup>173</sup>.

Pour alimenter le débat, la presse francophone relève également plusieurs autres événements. Par exemple, elle relève que la ministre flamande “a encore troublé le jeu”<sup>174</sup> en voulant réduire les objectifs climatiques demandés par la Commission européenne à la Belgique, au motif que des pays de l’Est de l’Europe seraient moins sollicités<sup>175</sup>. *Le Soir* mentionne également un courrier officiel du gouvernement flamand qui fait savoir que “la Flandre s’abstient toujours sur les 55% et la loi européenne sur le climat”<sup>176</sup>. Par conséquent, la Flandre s’en tiendrait toujours à l’objectif de -35%, non encore réparti, et n’entend pas discuter d’un nouveau chiffre<sup>177</sup>. Cela reviendrait “changer les règles pour qu’on puisse

---

<sup>164</sup> RTBF, À l’approche de la COP 26, quelles sont les ambitions climatiques belges ?, 9 octobre 2021

<sup>165</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>166</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>167</sup> RTBF, À l’approche de la COP 26, quelles sont les ambitions climatiques belges ?, 9 octobre 2021

<sup>168</sup> RTBF, COP26 : Zakia Khattabi veut réfléchir sur un “centre de commandement fédéral” autour des questions climatiques, 30 octobre 2021

<sup>169</sup> *Le Soir*, COP26 : le gouvernement flamand n’est toujours pas parvenu à trouver un accord, 31 octobre 2021

<sup>170</sup> RTBF, COP26 : la Belgique va-t-elle rester paralysée par l’absence d’accord entre les Régions?, 1 novembre 2021

<sup>171</sup> RTBF, COP26 : la Belgique va-t-elle rester paralysée par l’absence d’accord entre les Régions?, 1 novembre 2021

<sup>172</sup> RTBF, COP26 : la Belgique va-t-elle rester paralysée par l’absence d’accord entre les Régions?, 1 novembre 2021

<sup>173</sup> *Le Soir*, la querelle intrabelge remonte aux chefs de gouvernement, 10 novembre 2021

<sup>174</sup> *Le Soir*, À Glasgow, tourbillon et grises mines, 8 novembre 2021

<sup>175</sup> RTBF, COP26 : Alexander De Croo met en garde Zuhail Demir sur une baisse d’ambition climatique de la Belgique, 9 novembre 2021

<sup>176</sup> *Le Soir*, La Belgique toujours fracturée sur sa politique climatique, 17 septembre 2021

<sup>177</sup> *Le Soir*, La Belgique toujours fracturée sur sa politique climatique, 17 septembre 2021

jouer au football avec les mains”<sup>178</sup> selon la RTBF. Il est également fait mention à l’opposition de la Flandre à ce que la Belgique rejoigne la “High ambition coalition”<sup>179</sup>. Enfin, la presse fait mention du “bâton dans la roue d’une centrale stratégique” dans le dossier de l’arrêt du nucléaire où la NVA est à nouveau à l’offensive<sup>180</sup>.

En résumé, bien qu’il n’y ait pas d’obligation de trouver un accord pour la COP, la presse francophone problématise les difficultés de trouver un accord. La Flandre, la NVA et sa ministre Zuhail Demir sont mises en cause sur un ton négatif et les médias font appel à des champs lexicaux infantilisants pour désigner le comportement des Régions. Les nombreuses conséquences négatives et événements annexes avancés participent également à cette problématisation. Du côté des solutions, on retrouve à nouveau comme dans le cas du vote de la Belgique à l’Union européenne une place importante accordée au fédéral. On souhaite y mettre en place des nouvelles dynamiques et le Premier ministre est appelé à intervenir pour régler les différends entre les Régions.

## Presse flamande

La première observation est la différence en termes de couverture médiatique qu’a reçu cet événement dans la presse flamande. La VRT y a accordé trois articles et De Standaard sept, soit au total plus de moitié moins que la presse francophone. Cela suggère déjà que l’absence d’accord intra-belge a été moins problématisée au Nord du pays. L’attention était davantage sur les négociations et la sortie de l’accord interne flamand, sans pour autant faire allusion du lien avec un accord intra-belge. Du côté des intervenants, la ministre fédérale Zakia Khattabi et le ministre wallon Philippe Henry se retrouvent, comme dans la presse francophone, plusieurs fois cités. Les propos de la ministre flamande, Zuhail Demir, sont également plusieurs fois relayés, cette fois-ci contrairement à la presse francophone.

De Standaard parle de notre politique climatique comme d’une “karikatuur”<sup>181</sup> et de l’absence d’accord interfédéral comme d’une “pijnlijke mislukking voor België”<sup>182</sup>. Le journal accuse les quatre ministres du climat de “se disputer entre eux”<sup>183</sup>. Il reprend également les critiques des autres partis francophones. “Une honte” selon le président du PS Paul Magnette, “un douloureux échec” pour le CdH. Tout comme la presse francophone, la presse néerlandophone présente l’événement comme un match entre la Flandre et les ministres Ecolo francophones.

---

<sup>178</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>179</sup> RTBF, COP26 : l’UE en mesure de rejoindre la “High ambition coalition”, mais pas la Belgique, 9 novembre 2021

<sup>180</sup> RTBF, COP26 : à Glasgow, les écologistes tenus en échec par la NVA, 10 novembre 2021

<sup>181</sup> De Standaard, Vier klimaatministers, maar geen klimaatbeleid, 10 novembre 2021

<sup>182</sup> De Standaard, Interfederaal akkoord blijft uit op COP26 : een schande, 9 novembre 2021

<sup>183</sup> De Standaard, Vier klimaatministers, maar geen klimaatbeleid, 10 novembre 2021

Comme dans le cas du vote de la Belgique au Conseil de l'Union européenne, les causes et les responsabilités sont beaucoup plus nuancées et diffuses que dans la presse francophone. L'ancienne ministre fédérale Marie-Christine Marghem affirme que le ministre Henry n'a pas réussi à créer les "conditions d'un accord"<sup>184</sup>. De son côté, le ministre Henry "jettera l'éponge"<sup>185</sup> en raison de trop grosses différences entre le gouvernement flamand et les autres gouvernements de ce pays<sup>186</sup>. Selon la ministre fédérale, les objectifs européens ne seront pas faciles à atteindre en raison des objectifs flamands qui restent bien en deçà de ce que l'Europe demande<sup>187</sup>. La Flandre représentant 60% des émissions belges, il s'agit d'un "fossé" que les autres régions ne pourront pas combler<sup>188</sup>. De Standaard précisera également que ce chiffre de 40% tient déjà compte des effets de la politique fédérale au niveau flamand<sup>189</sup> et que donc la Flandre fait beaucoup moins que ce qu'elle prétend. Tout cela est sans compter que la Flandre "traîne encore un lourd héritage" de l'ancien accord de partage pour lequel elle n'a pas atteint son objectif de réduction de 15,7% pour 2020. Dans ce contexte, les autres entités qui ne veulent pas que le déficit flamand du passé se rapporte sur eux<sup>190</sup>. La cabinet de la ministre fédérale de l'énergie Tinne Van der Straeten réagira également en qualifiant le plan de peu ambitieux et travaillé<sup>191</sup>, tout en critiquant le gouvernement flamand de "slepende anker"<sup>192</sup> des négociations. De Standaard fait référence aux "conservatieve voeten"<sup>193</sup> de la Flandre. De son côté, la ministre flamande se défend que la Flandre a fait de son mieux pour prendre des décisions qu'il n'était pas facile à prendre<sup>194</sup>. Avec un nouvel objectif passant de 35% à 40% de réduction, elle est convaincue avoir négocié un accord équilibré<sup>195</sup>. Elle appelle chaque région à prendre ses responsabilités et à agir. Elle souligne par exemple que, alors que la Flandre a déjà voté un décret sur l'abandon progressif du mazout, ça ne sera que pour 2030-2035 en Wallonie. Beaucoup de paroles mais peu d'actions selon elle<sup>196</sup>. Les propos du ministre-président flamand Jan Jambon s'inscrivent dans la même logique. Selon lui, les mesures du plan flamand sont réfléchies et efficaces contrairement à d'autres qui ne font que des promesses vides<sup>197</sup>. A

---

<sup>184</sup> De Standaard, Interfederaal akkoord blijft uit op COP26 : een schande, 9 novembre 2021

<sup>185</sup> De Standaard, Belgisch klimaatakkoord is voor een andere keer, 10 novembre 2021

<sup>186</sup> De Standaard, Belgisch klimaatakkoord is voor een andere keer, 10 novembre 2021

<sup>187</sup> De Standaard, Minister Khattabi : "Klimaatplan blijft ver onder wat Europa vraaft", 5 novembre 2021

<sup>188</sup> VRT, Minister van Klimaat Khattabi "Kloof die Vlaanderen laat vallen onoverbrugbaar voor Brussel en Wallonië", 5 novembre 2021

<sup>189</sup> De Standaard, Belgisch klimaatakkoord is voor een andere keer, 10 novembre 2021

<sup>190</sup> De Standaard, Belgisch klimaatakkoord is voor een andere keer, 10 novembre 2021

<sup>191</sup> De Standaard, Vlaanderen vs drie Ecolo-ministers, 8 novembre 2021

<sup>192</sup> VRT, Klimaattop voorbij halfweg, maar nog lang geen Belgisch klimaatakkoord in zicht: "Ambities liggen ver uit elkaar", 9 novembre 2021

<sup>193</sup> De Standaard, Vier klimaatministers, maar geen klimaatbeleid, 10 novembre 2021

<sup>194</sup> VRT, Klimaattop voorbij halfweg, maar nog lang geen Belgisch klimaatakkoord in zicht: "Ambities liggen ver uit elkaar", 9 novembre 2021

<sup>195</sup> VRT, Minister van Klimaat Khattabi "Kloof die Vlaanderen laat vallen onoverbrugbaar voor Brussel en Wallonië", 5 novembre 2021

<sup>196</sup> VRT, Klimaattop voorbij halfweg, maar nog lang geen Belgisch klimaatakkoord in zicht: "Ambities liggen ver uit elkaar", 9 novembre 2021

<sup>197</sup> De Standaard, Vlaanderen vs drie Ecolo-ministers, 8 novembre 2021

cet égard, De Standaard confirme que les autres régions ont également encore du travail. En effet, elles se sont toutes deux engagées à respecter les objectifs européens mais les mesures qu'elles ont annoncées jusqu'ici ne permettent pas de les atteindre. Elles devraient intensifier leurs efforts en 2023 lorsque les États membres devront à nouveau soumettre la mise à jour de leur plan énergie-climat à l'Europe<sup>198</sup>.

En conséquence du manque d'ambition de la Flandre, la Belgique devra acheter des droits d'émissions pour compenser<sup>199</sup>. De Standaard chiffre d'ailleurs ce manque à 600 millions d'euros pour compenser les treize millions de tonnes de CO2 manquantes dans le plan flamand<sup>200</sup>. Le quotidien souligne également les conséquences diplomatiques que cet événement pourrait avoir. Notre pays pourrait être tenu à l'écart de discussions informelles au niveau européen, réduisant ainsi la capacité de la Belgique à peser parmi les États membres et à défendre ses intérêts<sup>201</sup>.

Du côté des solutions, De Standaard relaie également la proposition de la ministre fédérale de mettre en place un centre de commandement fédéral qui dirigerait les discussions entre les différentes entités du pays<sup>202</sup>.

La presse néerlandophone mentionne également les événements secondaires qui alimentent le débat dans la presse francophone. La VRT souligne que notre pays était l'un des derniers à donner son consentement à l'Union européenne pour rejoindre la High Climate Ambition coalition car la ministre flamande souhaitait plus de clarté sur les implications juridiques et financières pour la Flandre. La VRT précise que ce n'est pas la première fois que la Flandre fait obstruction à ce que la Belgique rejoigne cette coalition en tant que pays<sup>203</sup>. Elle relaie également la volonté du gouvernement flamand de renégocier les objectifs climatiques de la Belgique qui seraient, selon la ministre, déséquilibrés par rapport à d'autres pays comme la Bulgarie ou la Roumanie qui doivent atteindre aux alentours des 10-12%. Une attitude que De Standaard qualifie de ridicule et de honte<sup>204</sup>. Le Premier ministre s'est exprimé sur le risque, notamment financier, d'une telle chose pour la Belgique<sup>205</sup>. Enfin, De Standaard accuse la région flamande de "mettre des bâtons dans les roues" des plans de transition énergétique du fédéral en refusant d'accorder un permis à la centrale à gaz de Vilvoorde pour compenser la fermeture des centrales nucléaires, malgré des avis favorables. Le journal s'interroge sur les motivations de la

---

<sup>198</sup> De Standaard, Belgisch klimaatakkoord is voor een andere keer, 10 novembre 2021

<sup>199</sup> VRT, Minister van Klimaat Khattabi "Kloof die Vlaanderen laat vallen onoverbrugbaar voor Brussel en Wallonië", 5 novembre 2021

<sup>200</sup> De Standaard, Belgisch klimaatakkoord is voor een andere keer, 10 novembre 2021

<sup>201</sup> De Standaard, Demir wil niet naar Glasgow zonder extra maatregelen, 28 octobre 2021

<sup>202</sup> De Standaard, Nog geen intern Belgisch akkoord voor Glasgow, 30 octobre 2021

<sup>203</sup> VRT, België geeft als een van de laatste lander toestemming aan EU om toe te treden tot coalitie die meer klimaatambitie wil, 8 novembre 2021

<sup>204</sup> De Standaard, Vier klimaatministers, maar geen klimaatbeleid, 10 novembre 2021

<sup>205</sup> VRT, Klimaatop voorbij halfweg, maar nog lang geen Belgisch klimaatakkoord in zicht: "Ambities liggen ver uit elkaar", 9 novembre 2021

ministre, à savoir si les émissions supplémentaires de CO2 sont vraiment la raison de cette opposition alors que le propre plan climat de la ministre dépasse la limite de plusieurs millions de tonnes de CO2. “Qui cherche un bâton le trouve toujours”<sup>206</sup>, conclut le quotidien qui parle également de revanche de la NVA.

En résumé, malgré quelques jugements de valeur critiquant l’absence d’accord et l’attitude de la NVA, la presse néerlandophone demeure adopte un ton plus neutre dans son traitement médiatique de l’événement que la presse francophone. Dans son attribution des responsabilités, encore une fois, elle relaie beaucoup les opinions d’acteurs du dossier mais elle émet peu de jugement par elle-même. Elle donne d’ailleurs la parole à la ministre Zuhair Demir et au ministre-président Geert Bourgeois pour défendre la position de la Flandre, alors que leurs propos sont totalement absents de la presse francophone. Au niveau des solutions, il est intéressant de constater que la presse néerlandophone ne fait aucune mention du fédéral contrairement à la presse francophone qui met régulièrement son rôle en avant dans la recherche de solutions. Cela pourrait indiquer une propension des francophones à être plus fédéralistes et à voir encore le niveau fédéral comme un moyen pour pallier les problèmes entre les Régions.

### Cas d’étude 3 : la loi spéciale climat

Le troisième et dernier cas d’étude qui nous intéresse est la loi spéciale climat en février-mars 2019. Au cours de l’année 2018, sur la base du constat des insuffisances de la gouvernance climatique belge, l’Université Saint-Louis, avec le soutien du SPF Santé publique, a lancé un grand processus de réflexion et d’échange sur le sujet regroupant des experts académiques des différentes universités du pays, des représentants de la société civile et des représentants des administrations compétentes. Une série de quatre séminaires furent organisés pour identifier les obstacles et les opportunités de la gouvernance climatique belge. Les résultats de cette réflexion furent présentés le 27 novembre 2018. Les experts évoquèrent un manque de force motrice interne en Belgique fédérale pour atteindre les objectifs climatiques. Outre un besoin de responsabilisation, de hiérarchisation et de centralisation, ils constatèrent également un manque d’objectivation et de dépolitisation. Parmi leurs propositions fut l’adoption d’une loi spéciale climat.

Dans les semaines qui suivirent, sur base de cette réflexion et souhaitant profiter du momentum, des académiciens rédigèrent une proposition de loi spéciale climat “prête à l’emploi” comprenant vingt articles. Les groupes politiques Ecolo et Groen s’en sont alors saisis et ont déposé la proposition à la

---

<sup>206</sup> De Standaard, Vier klimaatministers, maar geen klimaatbeleid, 10 novembre 2021

Chambre des représentants, espérant une adoption rapide avant les élections de mai 2019. Tous les partis furent alors amenés à se positionner.

Commença alors le parcours tumultueux de la loi spéciale climat. Après un avis négatif du Conseil d'État estimant que le législateur spécial, en fixant des objectifs propres au climat, exerçait en réalité des compétences appartenant aux législateurs des différentes entités du pays, les partisans de la proposition optèrent pour l'une des alternatives proposées par le Conseil d'État, à savoir réviser partiellement l'article 7bis de la Constitution en y insérant un renvoi à une loi spéciale. L'amendement constitutionnel passa en commission mais échoua à atteindre la majorité des deux tiers des suffrages nécessaires en séance plénière le 29 mars 2019, actant officiellement l'échec de la loi. La loi spéciale fit l'objet de vives oppositions entre ses partisans et ses réfractaires. Elle fut aussi l'élément déclencheur du mouvement citoyen Occupy For Climate, un ensemble d'organisations et de citoyens qui occupèrent la rue de Loi et plus tard la place du Trône pour faire pression sur les députés.

## Presse francophone

Le processus législatif de la loi climat, de sa présentation par le groupe d'experts jusqu'à l'échec de la révision de l'article 7bis en séance plénière et le débat de fin de législature sur les articles à laisser ouvert à révision, a abondamment été couvert et commenté par la presse francophone. On dénombre ainsi 66 articles, 24 pour la RTBF et 42 pour Le Soir. Du côté des intervenants, les deux journaux relaient beaucoup les avis des experts académiques auteurs de la loi et des différentes formations politiques, principalement francophones et quelques néerlandophones. Enfin, une place importante est donnée à la société civile et en particulier à la voix des manifestants d'Occupy For Climate.

Selon le Soir, la gouvernance climatique en Belgique est "chaotique et inefficace"<sup>207</sup> avec des conséquences comme le plan climat-énergie que notre pays a remis à l'Europe en 2018 "qui ressemblait surtout à une lasagne de mesures peu coordonnées"<sup>208</sup>. La presse francophone présente la loi climat comme une avancée positive, susceptible de surmonter les "multiples défaillances"<sup>209</sup> de notre gouvernance climatique qui sont "source de discordes et d'extrême lenteur"<sup>210</sup>. Elle donnerait "un cap"<sup>211</sup> et permettrait de coopérer de manière plus efficace "pour renforcer la lutte contre le réchauffement climatique"<sup>212</sup>. Selon l'ancienne ministre fédérale Marie-Christine Marghem, cet loi survient après "l'épisode catastrophique" du vote de la Belgique concernant les directives efficacité énergétique et

---

<sup>207</sup> Le Soir, Loi climat : huit points pour comprendre l'enjeu, 26 mars 2019

<sup>208</sup> Le Soir, La gouvernance belge revient à la case départ, 30 mars 2019

<sup>209</sup> Le Soir, La gouvernance belge revient à la case départ, 30 mars 2019

<sup>210</sup> RTBF, L'heure de vérité pour la loi Climat: la révision de l'article 7 bis a été adoptée, 26 mars 2019

<sup>211</sup> Le Soir, Loi climat : huit points pour comprendre l'enjeu, 26 mars 2019

<sup>212</sup> RTBF, Loi Climat: suite et pas fin, 29 mars 2019

renouvelable et du constat qui s'en est suivi que "la gouvernance était un point noir à résoudre"<sup>213</sup>. Selon les auteurs, elle vise "à mettre de l'huile" dans les rouages actuels<sup>214</sup> et à faire "sauter les blocages". Ils citent pour exemple la Commission nationale climat où une entité, la Flandre, a empêché la Belgique d'avoir une position unique à exprimer sur la scène internationale ou européenne. Ainsi, elle permettra de faire une sorte qu'une même politique soit poursuivie par les différents niveaux de pouvoir et qu'on ne puisse plus simplement "se renvoyer la balle"<sup>215</sup>. Divers représentants politiques, francophones et néerlandophones, abondent également dans ce sens. Selon Kristof Calvo, nos quatre ministres du Climat ne savent même pas organiser une réunion entre eux. Une coordination plus forte des objectifs fixés est donc importante pour renforcer notre politique climatique et sortir de l'immobilisme des dernières années<sup>216</sup>. Selon Jean-Marc Nollet, il y va de la "capacité de la Belgique à se remettre enfin sur le chemin de l'accord de Paris"<sup>217</sup>. Les journalistes y vont eux-mêmes de leurs propres qualificatifs. "Une occasion historique"<sup>218</sup> selon la RTBF, "un symbole fort"<sup>219</sup> selon Le Soir.

Étant donné l'accueil qu'à reçu la loi climat dans la presse francophone, c'est sans surprise que celle-ci parlera d'un "échec" et d'une "occasion ratée"<sup>220</sup> après le vote négatif à la Chambre des représentants. L'épisode fera l'objet d'un édito cinglant de Béatrice Delvaux du Soir. "Tout ça n'était que des mots"<sup>221</sup> écrira-t-elle cyniquement, en rappelant les bonnes paroles des partis politiques qu'ils allaient enfin prendre la crise climatique au sérieux. Dans le même registre, Michel De Muelenaere écrira également dans le quotidien que "les appels à l'histoire, à la responsabilité, à l'éthique, l'image des manifestations ... n'auront pas fait mouche"<sup>222</sup>. Béatrice Delvaux conclura durement : "Son trépas est une autoroute pour une politique à minima (celle de la NVA by the way)"<sup>223</sup>. Lorsque l'article 7bis de la Constitution fut laissé ouvert à révision pour la prochaine législature, Le Soir parlera d'"entretenir la flamme"<sup>224</sup>.

La presse francophone a également traité de manière particulière trois éléments entourant le processus législatif de la loi spéciale : les auditions des experts à la Chambre, l'avis du Conseil d'État et les manifestations. Premièrement, lors des auditions à la Chambre, la RTBF a remis en cause la neutralité des universitaires comme le professeur Kurt Deketelaere, en raison de "ses liens avec le CD&V", et le

---

<sup>213</sup> RTBF, Marie-Christine Marghem revendique la maternité de la proposition de loi climat, 4 février 2019

<sup>214</sup> RTBF, Des universitaires proposent une loi-Climat "clé sur porte", 1 février 2019

<sup>215</sup> RTBF, Des universitaires proposent une loi-Climat "clé sur porte", 1 février 2019

<sup>216</sup> RTBF, Kristof Calvo (Groen) sur la question climatique : "La NVA ne sera jamais la solution", 5 février 2019

<sup>217</sup> RTBF, Loi Climat : un avis du Conseil d'Etat qui complique les choses, 7 mars 2019

<sup>218</sup> RTBF, Manifestation pro-climat: revivez la première soirée de mobilisation, 24 mars 2019

<sup>219</sup> Le Soir, Loi climat : huit points pour comprendre l'enjeu, 26 mars 2019

<sup>220</sup> Le Soir, La gouvernance belge revient à la case départ, 30 mars 2019

<sup>221</sup> Le Soir, Et la loi climat vécut ce qui vivent les roses, 20 mars 2019

<sup>222</sup> Le Soir, Loi climat : le Parlement rejette la révision de la Constitution, 29 mars 2019

<sup>223</sup> Le Soir, Et la loi climat vécut ce qui vivent les roses, 20 mars 2019

<sup>224</sup> Le Soir, Réformer la Constitution, une victoire à la Pyrrhus, 27 mars 2019

professeur Tim Vermeir, “à peine plus modéré” selon le journal<sup>225</sup>. Deuxièmement, l’avis du Conseil d’État a été présenté comme n’étant pas un problème. Pour Ecolo par exemple, rien ne change. Au contraire, “forts de cet avis”, Jean-Marc Nollet espérait toujours que le dispositif complet puisse être voté avant les élections, à condition que la volonté politique soit là. Même sentiment du côté de Ahmed Laaouej, chef de groupe PS à la Chambre, selon qui cet avis du Conseil d’État n’est pas un stop et n’est donc pas insurmontable<sup>226</sup>. Troisièmement, la presse francophone a largement relayé les propos des manifestants et couvert les manifestations qu’elle qualifie de “bon enfant”<sup>227</sup>. Elle légitimise ces jeunes qui sont descendus dans la rue, non pas pour “créer le chaos ou renverser les tables” mais “parce qu’ils se sont sentis soudain abandonnés et trompés”<sup>228</sup> par le monde politique. Le Soir salue la conviction et l’espoir que portent ces jeunes, un phénomène à chérir par rapport aux violences en France ou aux votes pour les extrêmes ailleurs en Europe<sup>229</sup>. Le journal compare d’ailleurs les stratégies de jeunes pour le climat à celles de Sdrja Popovic, Gandhi, Harvey Milk ou encore Rob Hopkins<sup>230</sup>. Enfin, il relève que 3500 scientifiques supportent les revendications des jeunes dans la rue pour une loi climat<sup>231</sup>.

Les positions des partis politiques opposés à la loi spéciale furent particulièrement scrutés par les médias francophones. Et “comme on s’y attendait”, l’écho fut moins positif du côté des partis flamands<sup>232</sup>, annonce Le Soir.

Le MR s’est initialement positionné en faveur de la loi en cosignant le texte mais s’est plus tard montré réticent à modifier l’article 7bis de la Constitution suite à l’avis du Conseil d’État, craignant d’ouvrir “la boîte de Pandore communautaire” ce qui risquerait de provoquer le “chaos” et d’empêcher de poursuivre les réformes socio-économiques prioritaires pour le pays<sup>233</sup>. Un argument qui ne tient pas la route selon Jean-Marc Nollet puisque cet article était à ce moment-là sujet à révision au Sénat pour y inclure le bien-être animal, la proposition étant co-signée par le MR<sup>234</sup>. C’est également “très petit comme excuse”, “faux et donc hypocrite”<sup>235</sup>, peut-on lire dans Le Soir, alors que le MR n’a pas hésité à “triturer” la Constitution en tous sens “pour remplir des objectifs bien moins louables”<sup>236</sup>. A la place, le MR privilégie un accord de coopération, reprenant en substance les grandes idées de la proposition initiale. Ils jugeaient cette solution “plus pragmatique et efficace”<sup>237</sup> car elle était susceptible de “faire

---

<sup>225</sup> RTBF, Loi Climat: le camp des partisans plus divisé que jamais, 11 mars 2019

<sup>226</sup> RTBF, Loi Climat : un avis du Conseil d’Etat qui complique les choses, 7 mars 2019

<sup>227</sup> RTBF, Manifestation pro-climat: revivez la première soirée de mobilisation, 24 mars 2019

<sup>228</sup> Le Soir, Climat : il va falloir choisir son camp, 2 février 2019

<sup>229</sup> Le Soir, La société avance sans plus attendre le politique, 30 mars 2019

<sup>230</sup> Le Soir, Loi climat : huit points pour comprendre l’enjeu, 26 mars 2019

<sup>231</sup> Le Soir, Climat : il va falloir choisir son camp, 2 février 2019

<sup>232</sup> Le Soir, Le climat s’invite rue de la Loi, 25 mars 2019

<sup>233</sup> RTBF, Le MR annonce soutenir la loi Climat et la révision de l’article 7bis de la Constitution, 25 mars 2019

<sup>234</sup> RTBF, Loi Climat: le camp des partisans plus divisé que jamais, 11 mars 2019

<sup>235</sup> Le Soir, Et la loi climat vécut ce que vivent les roses, 20 mars 2019

<sup>236</sup> Le Soir, Et la loi climat vécut ce que vivent les roses, 20 mars 2019

<sup>237</sup> Le Soir, Ciel plombé pour la loi climat, 11 mars 2019

entrer les Flamands dans les négociations”<sup>238</sup>. Une solution “toute aussi peu praticable”<sup>239</sup> selon la RTBF puisqu’il suffit qu’un “partenaire renâcle pour qu’un accord soit impossible”<sup>240</sup> et “qu’il n’y a pas de véritables contraintes”<sup>241</sup>. Selon Le Soir, “l’histoire a montré que la mise au point de tels accords ... s’est toujours apparentée à un casse-tête technique et politique”<sup>242</sup> et débouche “dans le meilleur des cas sur des accords à minima à l’issue de négociations interminables”<sup>243</sup>. Le journal rappelle d’ailleurs à cet égard que l’accord de partage pour 2020 “n’a abouti qu’après 10 ans, dont six de négociations”<sup>244</sup>. Cela équivaldrait à “donner les clefs du dossier à la NVA”<sup>245</sup> selon le PS. Finalement, le MR soutiendra la modification de la Constitution. “Comprenne qui pourra”<sup>246</sup>, ironise la RTBF. Le Soir écrit que le MR a perdu sa “boussole climatique”<sup>247</sup> et ironise à son tour : “un ours polaire n’y retrouverait pas ses jeunes”<sup>248</sup>. Les deux journaux seront critiques sur les raisons de ce changement de cap qui “n’est pas à chercher du côté des convictions”<sup>249</sup> mais qui est davantage une question d’image. Le MR ne pouvait pas prendre le risque d’être accusé d’avoir contribué à “torpiller”<sup>250</sup> la loi climat et ainsi apparaître “du mauvais côté de l’histoire du climat”<sup>251</sup>.

Du côté flamand, les partis de droite et de centre-droit refusaient tant la loi spéciale climat que la révision de la Constitution. Premièrement, ils ne pouvaient pas supporter plus d’interventionnisme étatique et la création de nouvelles institutions dans un pays qui en compte déjà beaucoup sans pour autant qu’elles garantissent une efficacité considérable<sup>252</sup>. Ensuite, ils évoquaient un gouvernement des juges qui constituerait un “dangereux précédent” en retirant la gestion du climat des mains du politique pour la confier à des juges non élus<sup>253</sup>. Enfin, ils y voyaient une tentative de “re-fédéraliser la compétence climatique au détriment des Régions”<sup>254</sup>. En définitive, il s’agirait d’une “loi symbolique”<sup>255</sup>, d’une “coquille vide sans mesures concrètes”.

---

<sup>238</sup> Le Soir, David Clarinval : ‘Non, le MR n’enterre pas la loi climat’, 19 mars 2019

<sup>239</sup> RTBF, Leurre de la “loi Climat”, 12 mars 2019

<sup>240</sup> RTBF, Loi Climat: le camp des partisans plus divisé que jamais, 11 mars 2019

<sup>241</sup> RTBF, Loi Climat: le camp des partisans plus divisé que jamais, 11 mars 2019

<sup>242</sup> Le Soir, Ciel plombé pour la loi climat, 11 mars 2019

<sup>243</sup> Le Soir, Pourquoi la loi climat a un pied dans la tombe, 20 mars 2019

<sup>244</sup> Le Soir, David Clarinval : “Non, le MR n’enterre pas la loi climat”, 19 mars 2019

<sup>245</sup> Le Soir, Pourquoi la loi climat a un pied dans la tombe, 20 mars 2019

<sup>246</sup> RTBF, En Belgique, même le Climat est communautaire, 26 mars 2019

<sup>247</sup> Le Soir, Climat : Ô Miroir, suis-je du bon côté de l’histoire, 26 mars 2019

<sup>248</sup> Le Soir, Climat : Ô Miroir, suis-je du bon côté de l’histoire, 26 mars 2019

<sup>249</sup> Le Soir, Climat : Ô Miroir, suis-je du bon côté de l’histoire, 26 mars 2019

<sup>250</sup> Le Soir, Loi climat : huit points pour comprendre l’enjeu, 26 mars 2019

<sup>251</sup> Le Soir, Climat : Ô Miroir, suis-je du bon côté de l’histoire, 26 mars 2019

<sup>252</sup> RTBF, Les partis wallons quasi tous favorables à la loi climat, blocage côté flamand, 4 février 2019

<sup>253</sup> RTBF, Pourquoi le CD&V, l’Open VLD et la NVA freinent-ils la loi spéciale Climat?, 25 mars 2019

<sup>254</sup> Le Soir, La loi climat entame son parcours parlementaire, 13 février 2019

<sup>255</sup> RTBF, Suite à #OccupyForClimate et le revirement du MR, la loi Climat a-t-elle une chance d’aboutir, 25 mars 2019

La presse francophone consacre beaucoup d'articles et de lignes à remettre en cause ces arguments, notamment en donnant la parole aux experts académiques. Le professeur de droit constitutionnel Mathias Berhoumi rappelle que nos obligations européennes demandent une "amélioration considérable de la gouvernance climatique entre les différentes entités"<sup>256</sup>. Selon lui, les mécanismes contenus dans la loi spéciale climat sont des mécanismes qui participent au fédéralisme coopératif "comme il en existe d'autres"<sup>257</sup>. On ne peut donc pas parler de re-fédéralisation des compétences. La RTBF ne parle pas non plus de re-fédéralisation de la compétence climat mais bien "d'objectifs nationaux et de processus de décisions pilotés au niveau national"<sup>258</sup>, contrairement à une autre piste d'Ecolo-Groen suggérée par le Conseil d'État qui serait d'inclure dans la proposition de loi spéciale une disposition attribuant directement au fédéral la compétence de définir, par loi ordinaire, les objectifs climatiques qui s'imposeraient à toute la Belgique, Régions comprises. "Une petite bombe" et "pour le coup, une vraie re-fédéralisation" selon Le Soir<sup>259</sup>. Cette proposition n'est bien entendu pas passée, au même titre que les accords de coopération proposés par le MR, le VLD et le CD&V.

Dans un édit, Béatrice Delvaux du Soir qualifie l'Open VLD et le CD&V "d'aveugles et hypocrites"<sup>260</sup>. Selon elle, c'est justement parce que les différentes entités du pays se sont révélées incapables de s'entendre pour parvenir à des ambitions climatiques reconnues par les instances internationales qu'elles se voient aujourd'hui imposer un "bâton constitutionnel"<sup>261</sup>. La RTBF s'interroge également sur leurs réelles motivations des deux partis qui s'abriteraient derrière les risques d'inconstitutionnalité avancés par le Conseil d'État. "Du pain bénit!"<sup>262</sup> pour les deux partis. La presse francophone est également critique des accords de coopération que les deux partis proposent. Ceux-ci "ne se concluent jamais ou alors aux prix de palabres sans fin et de complexités qui les rendent impraticables"<sup>263</sup> selon Béatrice Delvaux, une "voie de garage" selon Karine Lalieux, de la "poudre aux yeux" selon Jean-Marc Nollet, la "collaboration du pauvre" selon Francis Delpérée<sup>264</sup>. Karine Lalieux critique en particulier la proposition du CD&V qui souhaite supprimer le Conseil fédéral du développement durable qu'elle décrit comme "une tentative flagrante de réduire au silence les experts, les ONG et les partenaires sociaux"<sup>265</sup>.

---

<sup>256</sup> Le Soir, La loi climat entame son parcours parlementaire, 13 février 2019

<sup>257</sup> Le Soir, La loi climat entame son parcours parlementaire, 13 février 2019

<sup>258</sup> Suite à #OccupyForClimate et le revirement du MR, la loi Climat a-t-elle une chance d'aboutir, 25 mars 2019

<sup>259</sup> Le Soir, Réformer la Constitution, une victoire à la Pyrrhus, 27 mars 2019

<sup>260</sup> Le Soir, Climat : Ô Miroir, suis-je du bon côté de l'histoire, 26 mars 2019

<sup>261</sup> Le Soir, Climat : Ô Miroir, suis-je du bon côté de l'histoire, 26 mars 2019

<sup>262</sup> RTBF, Loi Climat: le camp des partisans plus divisé que jamais, 11 mars 2019

<sup>263</sup> Le Soir, Et la loi climat vécut ce que vivent les roses, 20 mars 2019

<sup>264</sup> Le Soir, Climat : un vote nocturne sur la révision de la Constitution, 29 mars 2019

<sup>265</sup> Le Soir, Karine Lalieux sur la proposition du CD&V pour le climat : "Abasourdie", 28 mars 2019

La presse francophone adopte également un ton particulier pour parler de la NVA. Selon Jean-Marc Nollet, la NVA “refuse encore d’entrer dans la logique de sauver le climat et de sauver la planète”<sup>266</sup>. Selon Kristof Calvo, la solution ne sera jamais chez la NVA qu’il qualifie de “lobbyiste du secteur nucléaire”<sup>267</sup>. La RTBF qualifie même le parti flamand de “climato-sceptique”<sup>268</sup> et Le Soir de “climato-frileux”<sup>269</sup>, au même titre que le CD&V par ailleurs. Dans ce contexte, des spécialistes rappellent dans les colonnes du Soir que, même avec la meilleure structure institutionnelle du monde, une politique climatique efficace dépend de la bonne volonté des acteurs. Or, il est clair que “certains veulent maintenir le statu quo et les petits bidouillages entre amis”<sup>270</sup>.

Au vue des positions des différents partis, la presse francophone souligne à plusieurs reprises la dimension communautaire du sujet, alors que le climat est “à priori dépourvu de coloration linguistique”<sup>271</sup>. Il y aurait du côté flamand une “crainte de voir une loi fédérale, une loi BELGE venir encadrer des compétences du ressort des Régions .... Parce que dans l’inconscient d’une certaine classe politique flamande, la Belgique reste le niveau de l’inefficacité, des contraintes imposées par les Francophones minoritaires”<sup>272</sup>. Ainsi, un journaliste de la RTBF paraphrase dans un article acerbe les débats en Commission de la Chambre. Selon un député de l’Open VLD, la révision de l’article 7bis de la Constitution représenterait “un verrou de fait offert à la minorité francophone du pays et qu’il n’était pas question que des Wallons puissent imposer des normes contraignantes à des entreprises flamandes”<sup>273</sup>. Le CD&V n’aurait pas dit autre chose selon le même article : “la gestion des normes de pollution doit rester du ressort exclusif des Régions, le fédéral (où siègent des Francophones, pouah!) n’a pas à y mettre son nez !”<sup>274</sup>. Il cite également l’opposition de la seule Flandre à l’organisation d’une COP26 à Bruxelles ou les sommets climats où Marie-Christine Marghem ne pouvait jamais défendre une position belge puisqu’il n’y en avait pas car “la NVA y veillait scrupuleusement”<sup>275</sup>. Le Soir parle d’un “fossé nord-sud”<sup>276</sup> où le “le sud est chaud, le nord est froid”. “On connaît”<sup>277</sup>.

---

<sup>266</sup> RTBF, Les partis wallons quasi tous favorables à la loi climat, blocage côté flamand, 4 février 2019

<sup>267</sup> RTBF, Kristof Calvo (Groen) sur la question climatique : “La NVA ne sera jamais la solution”, 5 février 2019

<sup>268</sup> RTBF, Leurre de la “loi Climat”, 12 mars 2019

<sup>269</sup> Le Soir, Opaline Meunier seule en campagne, 20 février 2019

<sup>270</sup> Le Soir, La gouvernance belge revient à la case départ, 30 mars 2019

<sup>271</sup> RTBF, Une Belgique, deux climats, 28 mars 2019

<sup>272</sup> RTBF, En Belgique, même le Climat est communautaire, 26 mars 2019

<sup>273</sup> RTBF, Une Belgique, deux climats, 28 mars 2019

<sup>274</sup> RTBF, Une Belgique, deux climats, 28 mars 2019

<sup>275</sup> RTBF, Une Belgique, deux climats, 28 mars 2019

<sup>276</sup> Le Soir, Une loi climat avant les élections ? Le sud est chaud, le nord est froid, 5 février 2019

<sup>277</sup> Le Soir, Une loi climat avant les élections ? Le sud est chaud, le nord est froid, 5 février 2019

Enfin, au niveau des solutions, la presse francophone fait de nombreux appels au fédéral et au Premier ministre à se mobiliser davantage et à faire preuve de leadership afin de convaincre ses partenaires flamands de gouvernement<sup>278 279</sup>.

En résumé, la presse francophone a clairement pris position en faveur de la loi spéciale climat et de la révision de la Constitution. A raison ou pas, elle décrédibilise les experts à la Chambre qui sont opposés à la loi spéciale climat, relativise l'avis du Conseil d'État et légitimise les manifestants d'Occupy For Climate. Elle critique, parfois violemment, les partis qui s'opposent à la loi en remettant en cause leurs arguments et les solutions qu'ils proposent. A cet égard, il est intéressant de noter que les médias francophones refusent de parler de re-fédéralisation de compétences dans le cadre de la loi spéciale. Le caractère communautaire de la question est largement mis en avant. Enfin, ce point est constant à travers le traitement médiatique francophone de nos trois cas d'étude, le fédéral est une nouvelle fois vu comme une solution à cette impasse et est appelé à se mobiliser davantage pour favoriser la communication entre les différentes entités du pays.

## Presse flamande

L'actualité de la loi spéciale climat a été traitée par 41 articles au total dans la presse néerlandophone, 16 articles sur la VRT et 25 pour De Standaard, soit 25 de moins que la presse francophone. Au niveau des intervenants, les propos des partis néerlandophones opposés à la loi sont davantage repris que dans la presse francophone. On y retrouve aussi des interventions de la société civile et des experts mais dans une moindre mesure.

Comment la loi climat est-elle présentée par la presse flamande ? Dans De Standaard, les auteurs de la loi rappellent l'épisode du partage des objectifs de 2020, pendant lequel les différentes entités du pays s'étaient "embourbées" dans d'interminables disputes. Cet épisode a démontré que notre structure institutionnelle est insuffisante et "manque d'une force motrice interne"<sup>280</sup> afin d'opérer la transition nécessaire, avec le risque de futures sanctions européennes. Cette loi climat est donc selon les experts un "reboot" pour une politique climatique intégrée<sup>281</sup>. Du côté des organisations non gouvernementales, elle permettra à un pays compliqué comme la Belgique de respecter ses obligations internationales<sup>282</sup>. Selon la présidente de Groen, après 20 ans d'échec de la politique nationale, la loi climat est le début d'une meilleure coopération pour lutter contre le changement climatique<sup>283</sup>. Les Verts flamands parlent

---

<sup>278</sup> RTBF, Kristof Calvo (Groen) sur la question climatique : "La NVA ne sera jamais la solution", 5 février 2019

<sup>279</sup> Le Soir, Loi climat : huit points pour comprendre l'enjeu, 26 mars 2019

<sup>280</sup> De Standaard, Een noodzakelijke wet of een lege doos, 27 mars 2019

<sup>281</sup> De Standaard, Vijf mythes over de klimaatwet, 21 février 2019

<sup>282</sup> De Standaard, "Waarom wachten, met zo'n draagvlak?", 26 mars 2019

<sup>283</sup> De Standaard, "Stop met die drogredenen om klimaatwet te blokkeren", 26 mars 2019

également de “klimaatdoorbraak”<sup>284</sup> si la loi venait à aboutir. Contrairement à la presse francophone, la presse flamande n’est pas unanime sur le postulat de départ que la loi spéciale climat est nécessaire et présente des points de vue nuancés. Par exemple, dans un article de De Standaard, la loi climat est présentée comme permettant de fixer des objectifs ambitieux pour notre pays et d’assurer une meilleure coordination entre les entités du pays afin d’atteindre ces objectifs<sup>285</sup>. Cependant, dans un autre article, le journaliste s’interroge sur l’efficacité de nouvelles commissions par rapport à un accord de coopération ou sur ce rôle accru pour le Sénat, que la plupart des partis veulent pourtant abolir<sup>286</sup>. On ne retrouve pas ce genre de questionnements dans la presse francophone.

Après le vote négatif en séance plénière de la Chambre, les chefs d’entreprise à l’origine de la campagne Sign for my future parlent d’une occasion manquée de créer de la clarté afin de favoriser les investissements et d’une gifle pour les citoyens et les entreprises<sup>287</sup>. “Belachelijk” selon Anuna De Wever<sup>288</sup>. Selon Servais Verherstraeten, chef de parti CD&V à la Chambre, ce n’est pas la fin du monde<sup>289</sup>. On observe que le ton est beaucoup plus mesuré dans la presse néerlandophone. Encore une fois, elle relaie les propos d’acteurs du dossier mais elle s’abstient d’émettre des jugements de valeur elle-même sur le bien-fondé de la loi et l’issue du vote à la Chambre.

Cette différence de ton peut également être observée dans la manière dont les médias flamands traitent des trois éléments entourant le processus législatif de la loi spéciale, à savoir les auditions des experts à la Chambre, l’avis du Conseil d’État et les manifestations. Premièrement, la VRT reprend les propos du professeur de la KULeuven Deketelaere selon lesquels la Belgique n’a pas besoin d’une révision de la constitution ni d’une loi climat pour mener une politique climatique efficace. Selon lui, la loi climat n’a pas de dents<sup>290</sup>. Il préconise que chaque gouvernement continue de prendre ses responsabilités à son niveau car dans le passé, certains partis avaient des objectifs ambitieux mais se tournaient régulièrement vers la Flandre pour les atteindre<sup>291</sup>. Contrairement aux médias francophones, la presse néerlandophone ne questionnera pas sa neutralité. Deuxièmement, sur l’avis du Conseil d’État, les journaux flamands n’affichent pas de parti pris et relaie les positions des deux camps : d’un côté, les partisans de la loi qui ne voient pas cet avis comme un problème juridique insurmontable mais comme un moyen d’améliorer le texte. De l’autre côté, les opposants pour qui la proposition est inconstitutionnelle car elle ne respecte

---

<sup>284</sup> VRT, Kamer start volgende week werkzaamheden rond Klimaatwet, 6 février 2019

<sup>285</sup> De Standaard, Klimaatwet botst op Vlaams weerstand, 25 mars 2019

<sup>286</sup> De Standaard, Een noodzakelijke wet of een lege doos, 27 mars 2019

<sup>287</sup> VRT, Bedrijfsleiders “Sign for my future” : “Onbegrijpelijk dat politiek verankering klimaat in grondwet tegenwerkt”, 29 mars 2019

<sup>288</sup> De Standaard, Herkansing voor klimaatwet, 2 avril 2019

<sup>289</sup> De Standaard, “Wereld vergaat niet als we morgen niet voor artikel 7bis stemmen, 26 mars 2019

<sup>290</sup> VRT, Professor klimaatrecht Deketelaere : “We hebben geen grondwetswijziging nodig voor een goed klimaatbeleid”, 25 mars 2019

<sup>291</sup> VRT, Professor klimaatrecht Deketelaere : “We hebben geen grondwetswijziging nodig voor een goed klimaatbeleid” 25 mars 2019

pas la distribution des compétences entre le niveau fédéral et les Régions<sup>292</sup>. Enfin, la couverture des manifestations est légèrement différente. Elles sont moins couvertes que dans la presse francophone, la parole aux participants est moins relayée et des éléments négatifs sont également identifiés alors qu'ils ont été omis dans la presse francophone. De Standaard rapporte que les choses ont dégénéré à la fin de la manifestation avec la présence de casseurs rue de la Loi<sup>293</sup>. Le journal mentionne également que les manifestants ont délibérément ignoré l'interdiction de rassemblement en zone neutre<sup>294</sup>.

Dans la presse flamande, les partis N-VA, Open VLD et CD&V s'opposent à la loi et à la révision de la Constitution pour cinq raisons. Premièrement, elle créerait de nouvelles institutions dans notre pays qui en compte déjà beaucoup, sans gage d'une meilleure efficacité. Deuxièmement, elle ne comprend aucune mesure concrète pour réduire les émissions et coûterait cher. Selon la NVA, cela n'a pas de sens pour la Belgique d'agir seule au travers d'une loi climat qui s'appliquerait seulement sur son territoire et qui n'aurait donc aucun impact sur le changement climatique mais qui par contre lui coûtera très cher. Il s'agit d'un pur symbole<sup>295</sup>, d'une boîte vide. Troisièmement, la loi n'est assortie d'aucune sanction selon le CD&V<sup>296</sup>. Quatrièmement, elle constituerait un danger pour la démocratie en confiant la politique climatique à un gouvernement des juges<sup>297</sup>. Peter De Roover, le chef de parti N-VA à la Chambre, parle d'un "ongedekte cheque"<sup>298</sup>. Enfin, cette loi serait une "verdonken staathervorming"<sup>299</sup> qui déplacerait le centre de gravité de la politique climatique vers le gouvernement fédéral. L'Open VLD et le CD&V plaident pour un accord de coopération obligatoire. Selon eux, certains de ces accords fonctionnent<sup>300</sup> et ils permettent de garder la responsabilité de la politique climatique dans les mains des politiciens<sup>301</sup>.

En général, la presse flamande rapporte plus en détails la position des trois partis flamands, leurs justifications ainsi que les solutions qu'ils avancent. C'est le cas en particulier pour la N-VA que la presse francophone considère comme une cause perdue et couvre à peine. Les médias flamands sont aussi globalement plus neutres dans leur attribution des responsabilités et leur jugement moral des positions des différents partis sur le dossier. Ils se limitent beaucoup plus que la presse francophone à

---

<sup>292</sup> VRT, Raad van State kritisch over bijzondere klimaatwet van groenen, 8 mars 2019

<sup>293</sup> De Standaard, 'Wij worden allebei door de regering genegeerd', 1 avril 2019

<sup>294</sup> De Standaard, Klimaatbetogers bezetten Welstraat (even), 25 mars 2019

<sup>295</sup> VRT, MR zal grondwetwijziging toch goedkeuren, ondanks eerdere bedenkingen van premier Charles Michel, 25 mars 2019

<sup>296</sup> De Standaard, "Wereld vergaat niet als we morgen niet voor artikel 7bis stemmen, 26 mars 2019

<sup>297</sup> VRT, Open VLD-voorzitter Gwendolyn Rutten: "Klimaatproblemen los je niet op met symbolen, maar met maatregelen", 25 mars 2019

<sup>298</sup> VRT, MR zal grondwetwijziging toch goedkeuren, ondanks eerdere bedenkingen van premier Charles Michel, 25 mars 2019

<sup>299</sup> De Standaard, Voorstel klimaatwet doodgeboren, 5 février 2019

<sup>300</sup> VRT, Kamercommissie keurt wijziging grondwetartikel 7 bis goed die klimaatwet mogelijk maakt, 26 mars 2019

<sup>301</sup> De Standaard, "Stop met die drogredenen om klimaatwet te blokkeren", 26 mars 2019

relayer les commentaires des partis d’opposition et de personnages de la société civile sans prendre position et énoncer de jugement de valeur eux-mêmes. On peut lire les journalistes de De Standaard et de la VRT utiliser davantage des formules neutres dans ce registre : l’Open VLD et le CD&V “refusent de jeter la bouée de sauvetage”<sup>302</sup> à la loi climat, les principaux partis flamands “refusent de sauter”<sup>303</sup> dans le bain ou plus simplement “stemmen tegen” ou “zich kanten tegen”.

Du côté des politiciens, Kristof Calvo et Meyrem Almaci qualifient les arguments des trois partis de “mensonges”<sup>304 305</sup>. Entre autres, la loi comble en réalité un vide juridique qui fait qu’il y aura “minder werk voor de rechters”<sup>306</sup>. Si les partis savaient travailler ensemble et que les objectifs étaient atteints, il n’y aurait pas d’affaires judiciaires.<sup>307</sup> Les deux coprésidents sont également sévères sur les accords de coopération qui sont sans intérêt et se résument à faire du sur place<sup>308</sup>. Ils accusent la NVA d’être un parti climato-sceptique et le CD&V d’avoir un programme climatique très pauvre<sup>309</sup>. On peut aussi lire le président de Défi Olivier Maingain questionner les “intentions cachées” de la NVA qui ne veulent plus travailler ensemble<sup>310</sup>.

Du côté de la société civile, Greenpeace qualifie la peur de poursuites judiciaires de “cynique”<sup>311</sup> et Anuna de Wever de tout à fait normal que nous soyons liés par nos objectifs climatiques et que les gens puissent aller en justice si notre pays ne les atteint pas<sup>312</sup>. Dans plusieurs articles de De Standaard, les auteurs de la loi climat répondent systématiquement aux différents arguments des trois partis flamands<sup>313 314</sup>. La solution d’un accord de coopération est aussi largement remise en question par les experts et d’autres intervenants comme l’historien et écrivain David Van Reybrouck qu’il qualifie de pur “bric-à-brac”<sup>315</sup>.

Ce dernier critique sévèrement les trois partis flamands dans un édito dans De Standaard. Il les accuse de “cracher dans la main de ceux qui les aident”<sup>316</sup> en refusant cette loi climat, “un cadeau tombé du

---

<sup>302</sup> De Standaard, Klimaatwet botst op Vlaamse weerstand, 25 mars 2019

<sup>303</sup> De Standaard, Klimaatwet botst op Vlaamse weerstand, 25 mars 2019

<sup>304</sup> VRT, CD&V blijft kritisch voor aanpassing grondwet voor klimaatwet : “Hebben zelfde doel, maar andere middelen”, 26 mars 2019

<sup>305</sup> De Standaard, “Stop met die drogredenen om klimaatwet te blokkeren”, 26 mars 2019

<sup>306</sup> De Standaard, “Stop met die drogredenen om klimaatwet te blokkeren”, 26 mars 2019

<sup>307</sup> De Standaard, “Wereld vergaat niet als we morgen niet voor artikel 7bis stemmen, 26 mars 2019

<sup>308</sup> VRT, Kamer verwerpt zoals verwacht aanpassing van grondwetartikel 7 bis, 29 mars 2019

<sup>309</sup> De Standaard, “Wereld vergaat niet als we morgen niet voor artikel 7bis stemmen, 26 mars 2019

<sup>310</sup> VRT, Kamercommissie keurt wijziging grondwetartikel 7 bis goed die klimaatwet mogelijk maakt, 26 mars 2019

<sup>311</sup> De Standaard, “Waarom wachten, met zo’n draagvlag?”, 26 mars 2019

<sup>312</sup> VRT, Gwendolyn Rutten : “Grondwet aanpassen maakt klimaatdoelen bindend”, Anuna De Wever: “Waarom bent u daar bang van?”, 26 mars 2019

<sup>313</sup> De Standaard, Vijf mythes over de klimaatwet, 21 février 2019

<sup>314</sup> De Standaard, Een noodzakelijke wet of een lege doos, 27 mars 2019

<sup>315</sup> De Standaard, Laatste kans voor de klimaatwet, 20 mars 2019

<sup>316</sup> De Standaard, Laatste kans voor de klimaatwet, 20 mars 2019

ciel” rédigé par des juristes de grande qualité. “Rien de fou” selon lui pour justifier cette opposition, la proposition de loi fixe les grandes lignes d’une approche intégrée dans le plus grand respect de la répartition des pouvoirs existante, de la justice sociale et du dialogue social. Quant à l’avis du Conseil d’État, il indique que seize des vingt articles étaient conformes à la répartition des compétences. Pour les quatre autres, le Conseil d’État a fait des propositions, incluant la révision de l’article 7bis de la Constitution. Dans le reste de l’article, il s’emploie à prouver méthodologiquement le caractère infondé des arguments des trois partis<sup>317</sup>. Dans un autre article d’opinion dans De Standaard, le journaliste Bart Dobbelaere écrit une longue tirade et tourne en ridicule les arguments de l’Open VLD, du CD&V et de la NVA<sup>318</sup>. Enfin, un autre article d’opinion dans De Standaard est celui de Béatrice Delvaux. On y retrouve deux éléments qu’on avait déjà identifiés comme récurrents dans la presse francophone. Premièrement, elle fait appel au Premier ministre pour aller convaincre ses partenaires de gouvernements. Deuxièmement, elle conclut sur un ton très communautaire en mettant en garde : “Dus Vlaamse waarnemers, opgepast: zowel inzake het klimaat als inzake het Migratiepact vormt het zuiden van het land één blok. Bevrijd van de aanwezigheid van de N-VA in de regering lijkt de MR opnieuw op één lijn te zitten met de andere Franstalige partijen en wat die beschouwen als de goede zijde van de Belgische politiek”<sup>319</sup>.

Pour terminer, les médias flamands rapportent dans une moindre mesure la position du MR qu’une révision de la Constitution ouvrirait la “boîte de Pandore” ce qui donnerait des opportunités à des personnes “met slechte bedoelingen voor ons land : de PS en de N-VA”<sup>320</sup>. Cependant, selon Patricia Popelier, constitutionnaliste reprise dans la VRT, cet argument n’a pas de sens puisque l’article 7bis n’a pas de caractère communautaire<sup>321</sup>.

En résumé, les médias néerlandophones présentent l’actualité de la loi spéciale climat de façon plus neutre que la presse francophone. Elle semble elle aussi prendre parti en faveur de la loi mais le fait en des termes beaucoup plus mesurés. Elle donne par exemple beaucoup de place aux propos des experts, des politiciens et de la société civile pour commenter la question mais s’abstient d’émettre elle-même des jugements de valeur. En ce qui concerne les positions des différents partis, ceux-ci sont beaucoup plus médiatisés et considérés que dans la presse francophone, en particulier la NVA. On constate également que les médias flamands ne présentent pas cette actualité comme un sujet communautaire à

---

<sup>317</sup> De Standaard, Laatste kans voor de klimaatwet, 20 mars 2019

<sup>318</sup> De Standaard, Scoop, 29 mars 2019

<sup>319</sup> De Standaard, Klimaatwet vs. pseudo-engagement, 7 février 2019

<sup>320</sup> VRT, MR zal grondwetswijziging toch goedkeuren, ondanks eerdere bedenkingen van premier Charles Michel, 25 mars 2019

<sup>321</sup> VRT, Grondwetsartikel 7 bis en de klimaatwet : 3 antwoorden om u wegwijs te maken in het politieke klimaatlabyrint, 26 mars 2019

l'inverse des médias francophones qui soulignent régulièrement les divergences entre les politiciens des deux grandes communautés du pays.

## Analyse

En reprenant notre tableau de sous-questions pour répondre à nos deux questions de recherche, nous pouvons tirer une comparaison complète entre les traitements médiatiques dans la presse francophone et néerlandophone.

Premièrement, les trois événements ont été davantage traités du côté francophone que néerlandophone. En effet, le nombre d'articles francophones étaient à chaque fois plus élevés. Pour le vote à l'Union européenne et l'accord intra-belge pour la COP26, c'était plus du double. Pour la loi spéciale climat, il y avait 66 articles francophones contre 41 néerlandophones. Cela suggère déjà que ces questions de gouvernance climatique belge suscitent plus d'intérêt au Sud du pays ou en tout cas qu'elles sont davantage problématisées.

Deuxièmement, les médias ont tendance à mobiliser des acteurs différents à savoir des politiciens de leur propre communauté linguistique, en particulier la presse francophone. Dans le cas du vote à l'Union européenne, la presse francophone n'a relayé exclusivement que des politiciens francophones alors que la presse néerlandophone permet également à des acteurs flamands d'apporter leur point de vue. Dans le cas de l'accord intra-belge, les journaux francophones ont donné la parole exclusivement à deux acteurs : le ministre wallon et la ministre fédérale du climat. Dans la presse flamande, en plus des deux ministres francophones, la ministre flamande Zuhair Demir s'exprime à plusieurs reprises. Enfin, dans le cas de la loi spéciale, les politiciens francophones sont à nouveau très présents dans la presse francophone alors que les propos des politiciens flamands, et en particulier des trois partis s'opposant à la proposition, sont davantage repris dans la presse néerlandophone. Au niveau des intervenants, la presse néerlandophone offre donc une interprétation plus nuancée des événements alors que la presse francophone donne moins l'occasion aux lecteurs d'être informés des points de vue et des arguments des acteurs de l'autre communauté du pays, qui sont pourtant le plus souvent mis en cause par la presse francophone.

Troisièmement, les journalistes flamands et les journalistes francophones problématisent ces trois événements de manière différente, modifiant par conséquent la grille de lecture proposée aux lecteurs. Les éléments factuels sont les mêmes mais les diagnostics des situations varient dans le ton et les mots utilisés. Dans chacun des cas d'étude, la presse francophone utilise un vocabulaire très connoté pour traiter des événements et prend clairement position contrairement à la presse néerlandophone qui, même

si elle se montre critique, le fait en des termes plus mesurés. Une différence notable est également les personnes qui émettent ces jugements moraux. Dans la presse francophone, les journalistes eux-mêmes émettent des jugements de valeur sur les situations alors que dans la presse néerlandophone, on s'abstient davantage et ceux-ci se retrouvent principalement dans les propos d'acteurs qui sont relayés. La dimension communautaire de ces trois événements est également très prégnante dans la presse francophone alors que celle-ci est moins mise en avant dans la presse néerlandophone.

La dimension communautaire se marque également dans l'attribution des responsabilités qui est faite dans la presse francophone. Dans les trois cas, elle pointe la responsabilité de la Flandre. Dans le cas du vote à l'Union européenne, la ministre fédérale Marie-Christine Marghem est également particulièrement mise en cause. Dans le cas de l'accord intra-belge, la presse est peu flatteuse et accusatrice à l'encontre de la NVA et de sa ministre Zuhair Demir. Dans le cas de la loi spéciale, elle est critique des trois partis flamands CD&V, Open VLD et N-VA ainsi que du MR. La responsabilité est plus diffuse du côté de la presse néerlandophone. Bien entendu, la responsabilité de la Flandre est également mise en avant mais en des termes plus neutres. Les politiciens flamands ont également plus d'espace pour défendre leur point de vue. Sur le vote à l'Union européenne, les deux autres Régions auraient également leur part de responsabilité. Sur l'accord intra-belge pour la COP, elle souligne les efforts auxquels la région bruxelloise et wallonne doivent également consentir pour aller au-delà des promesses. Enfin, sur la loi spéciale climat, la presse néerlandophone se montre beaucoup plus neutre sur la position des trois partis Open VLD, CD&V et N-VA.

Étant donné que la presse francophone problématise davantage ces trois événements que la presse néerlandophone, il est donc aussi logique qu'elle mette plus en avant leurs conséquences négatives. Elle souligne à plusieurs reprises le statut de notre pays comme mauvais élève de la classe sur le climat et s'inquiète des conséquences internationales négatives que cela pourrait avoir sur la réputation de la Belgique. La presse flamande traite également des conséquences de l'absence d'un accord intra-belge mais plutôt en des termes économiques, à savoir le prix que la Belgique devra payer en droits d'émission pour compenser les objectifs trop faibles de la Flandre.

Enfin, au niveau des solutions, une différence notable est le rapport au fédéral. Dans les trois cas, la presse francophone met en avant le rôle du fédéral et en particulier du Premier ministre pour prendre le leadership et solutionner les conflits entre les entités fédérées.

## Conclusion

Ce mémoire cherchait à savoir si les médias des deux grandes communautés linguistiques du pays traitaient de la gouvernance climatique belge de la même manière. Cette question nous semblait particulièrement intéressante en raison de l'influence qu'ont les médias dans la construction des problèmes politiques et sociaux et dans la formation de l'opinion publique. De plus, l'information médiatique en Belgique et le débat sur ces questions est majoritairement organisé au niveau des deux grandes communautés qui constituent des sphères d'information distinctes l'une de l'autre.

Après l'analyse du traitement médiatique de trois événements relatifs à la gouvernance climatique belge, nous pouvons confirmer notre hypothèse que les discours dans les médias francophones et néerlandophones diffèrent. En effet, ceux-ci présentent des différences dans la problématisation et le diagnostic qu'ils font des événements, dans l'identification des causes et l'attribution des responsabilités, dans les conséquences qui sont identifiées ainsi que dans les solutions qui sont avancées. Il est à nuancer que ces différences ne se marquent pas dans les éléments factuels qui sont mis en avant ou omis mais plutôt dans le ton et le champ lexical qui est employé pour traiter de ces différents éléments. Ainsi, en général, nous avons pu remarquer que la presse francophone emploie un ton et un vocabulaire beaucoup plus engagé sur ces questions alors que la presse néerlandophone qui se montre beaucoup plus neutre et mesurée.

Ces résultats semblent confirmer le fait que la communauté francophone se montre plus active pour soutenir les politiques de lutte contre le changement climatique<sup>322</sup>. Il est également intéressant de remarquer que le discours des deux plus gros partis flamands, la N-VA et le Vlaams Belang, à savoir que si la gouvernance climatique nationale ne fonctionne pas, il faut davantage régionaliser les compétences climat, ne se retrouve pas dans les médias flamands analysés. C'est une bonne nouvelle que les médias flamands ne donnent pas plus d'espace aux propos climato-réalistes, séparatistes et parfois climato-sceptiques que portent pourtant ces deux formations politiques. Enfin, les événements sont présentés dans la presse francophone comme des questions communautaires opposant le Nord et le Sud alors c'est beaucoup moins présenté de la sorte dans la presse néerlandophone. Du côté francophone, la Flandre est énormément pointée du doigt pour son manque d'ambition et pour être dans chacun des événements analysés une source de blocage, parfois en des termes très durs. Ce "syndrome du mauvais flamand" pourrait participer à une certaine polarisation et du ressentiment des francophones envers leurs homologues néerlandophones.

---

<sup>322</sup> Amandine Orsini et al. (2021) Climate change acts non-adoption as potential for renewed expertise and climate activism : the Belgian case, *Climate Policy*, 21-9, p.1214

Pour terminer, nous voudrions mettre en avant quelques limitations de cette recherche ainsi que proposer plusieurs pistes pour ceux qui souhaiteraient aller plus loin dans cette démarche.

Premièrement, cette recherche a nécessité de devoir prendre de nombreuses décisions méthodologiques. Nous avons donc conscience que l'interprétation subjective est inévitable. Nous signalons également que l'auteur est francophone avec une maîtrise non-native du néerlandais. La presse francophone a donc sans aucun doute été analysée avec plus de finesse. Cependant, comme déjà évoqué, la presse flamande s'est avérée être beaucoup plus neutre et simple dans le champ lexical utilisé. Les métaphores et autres figures de style étaient moins présentes dans les contenus. Nous sommes donc confiant que ce fait réduit significativement les erreurs possibles d'interprétation. Enfin, l'analyse de deux médias francophones et de deux médias néerlandophones n'est sûrement pas suffisante pour tirer des conclusions définitives sur les discours présents dans chaque communauté sur la gouvernance climatique belge.

Cela nous amène à plusieurs réflexions pour de futures recherches.

Premièrement, les trois cas d'étude que nous avons analysés sont temporellement très rapprochés l'un de l'autre. Les discours qu'ils véhiculent sont donc sans surprise très similaires. Il serait intéressant de comparer la couverture médiatique de ces événements avec celle d'un événement plus ancien comme par exemple les premières négociations du précédent accord de partage au début des années 2010 pour voir si les discours médiatiques sur la gouvernance climatique belge ont évolué au cours du temps.

Deuxièmement, il serait intéressant d'analyser comment l'attribution des responsabilités dans les médias se traduit dans l'attribution des responsabilités par les citoyens et donc en définitive sur leur comportement de vote. En effet, nous avons vu que les médias jouent un rôle central dans le façonnement de l'opinion publique. Est-ce que la couverture médiatique de la loi spéciale climat a par exemple eu des conséquences électorales négatives sur le MR en Belgique francophone étant donné le traitement médiatique négatif dont ils ont fait l'objet sur la loi climat ? Au contraire, est-ce que l'événement a eu des conséquences positives dans les urnes pour le parti Ecolo ? Et au-delà des responsabilités de chacun, est-ce que la couverture médiatique a influencé la perception du public sur ces questions ? En effet, les discours médiatiques sont un bon indicateur des discours dominants dans la population au sens large. Est-ce que ces différences de discours sur la gouvernance climatique belge entre médias flamands et francophones se retrouvent également dans la population ?

Quatrièmement, nous avons constaté que les médias néerlandophones avaient couvert les actualités sur un ton plus impartial que la presse francophone. Il serait intéressant de confronter ses résultats avec des interviews avec des journalistes en leur demandant selon eux ce qui justifie ces différences. Sont-elles dues par exemple à des pratiques journalistiques différentes, à une perception différente du rôle du

journaliste, à des pressions éditoriales ou à une certaine retenue d'émettre des jugements de valeur sur les partis au pouvoir dans sa communauté linguistique ?

Enfin, comme déjà évoqué, une analyse de quatre médias écrits présente de nombreuses limitations. La même recherche pourrait être réalisée en élargissant le champ d'analyse. Les sources de discours pourraient être d'autres journaux, l'audiovisuel, les réseaux sociaux, des documents de la société civile, des documents des partis politiques, des discours politiques, etc.

# Bibliographie

## Articles académiques

Alyt Damstra et al. (2021) To Credit or to Blame? The Asymmetric Impact of Government Responsibility in Economic News, *International Journal of Public Opinion Research*, Vol.33, No.1, 1-17

Amandine Orsini et al. (2021) Climate change acts non-adoption as potential for renewed expertise and climate activism : the Belgian case, *Climate Policy*, 21-9, 1205-1217

Andreas C Goldberg et al. (2021) Policy responsibility in the multilevel EU structure - The (non-) effect of media reporting on citizens' responsibility attribution across four policy areas, *Journal of European Integration*

Baldwin Van Gorp (2007) The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In, *Journal of Communication*, 57, 60-78

Bridget Fitzgerald (2013) Climate change reporting in an Australian context: Recognition, adaptation and solutions, *Pacific Journalism Review*, 19(1), 203-219

Céline Parotte and Grégoire Lits (2015) Quel sort pour les déchets moyennement et hautement radioactifs belges ? Controverses et traitements médiatiques entourant le choix de l'option

Dave Sinardet (2013) How Linguistically Divided Media Represent Linguistically Divisive Issues, Belgian TV-Debates on Brussels-Halle-Vilvoorde, *Regional & Federal Studies*, 23:3, 311-330

Federico A. Pasquaré and Paolo Oppizzi (2012) How do the media affect public perception of climate change and geohazards ? An Italian case study, *Global and Planetary Change*, 90-91, 152-157

Fred Cutler (2004) Government Responsibility and Electoral Accountability in Federations, *Publius*, Vol. 34, No. 2, 19-38

Kai Oppermann & Alexander Spencer (2016) Telling stories of failure: narrative constructions of foreign policy fiascos, *Journal of European Public Policy*, 23:5, 685-701

Katharina Kleinen-von Königslöw (2019), How news media (de-)legitimize national and international climate politics - A content analysis of newspaper coverage in five countries, the *International Communication Gazette*, Vol.81(6-7-8), 518-540

Marie Figoureux & Baldwin Van Gorp (2020) The framing of radicalisation in the Belgian societal debate : a contagious threat or youthful naivety?, *Critical Studies on Terrorism*, 13:2, 237-257

Maxwell Boykoff and Olivia Pearman (2019) Now or Never: How Media Coverage of the IPCC Special Report on 1.5°C Shaped Climate-Action Deadlines, *One Earth* 1, 285-288

Maxwell T. Boykoff & Jules M. Boykoff (2004) Balance as bias : global warming and the US prestige press, *Global Environmental Change*, 14, 125-136

Mike S. Schäfer & Inga Schlichting (2014) Media Representations of Climate Change: A Meta-Analysis of the Research Field, *Environmental Communication*, 8:2, 142-160

Minghui Fan et al. (2019) Preventable or Unpreventable Chinese Smog Problem in Media: How Attribution Tells the Story, *East Asia*, 36, 291-303

Mirjam Vossen (2020) Nuclear Energy in the Context of Climate Change: A Frame Analysis of the Dutch Print Media, *Journalism Studies*, 21:10, 1439-1458

Mirjam Vossen et al. (2018) In Search of the Pitiful Victim : a Frame Analysis of Dutch, Flemish and British Newspapers and NGO-Advertisements, *Journal of International Development*, 30, 643-660

Peter B. Mortensen (2013) (De-)Centralisation and Attribution of Blame and Credit, *Local Government Studies*, 39:2, 163-181

Robert M. Entman (1993) Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm, *Journal of Communication*, 43 (4): 51–58

Robert M. Entman (2007) Framing Bias: Media in the Distribution of Power, *Journal of Communication*, Vol.57, Issue 1, 163-173

Saffron O'Neill et al. (2015) Dominant frames in legacy and social media coverage of the IPCC Fifth Assessment Report, *Nature Climate Change*, Vol.5, 380-385

Sander Happaerts (2015) Climate governance in federal Belgium: modest subnational policies in a complex multi-level setting, *Journal of Integrative Environmental Sciences*, 12:4, 285-301

Sander Happaerts et al. (2012) Federalism and Intergovernmental Relations: The Multi-Level Politics of Climate Change Policy in Belgium, *Journal of Contemporary European Studies*, 20:4, 441-458

Sandra León (2018) Muddling up Political Systems? When Regionalization Blurs Democracy: Decentralization and Attribution of Responsibility, *Journal of Common Market Studies*, Vol.56, No.3, 706-716

Sylvia I. Karlsson-Vinkhuzen et al. (2017) Read all about it!? Public accountability, fragmented global climate governance and the media, *Climate Policy*, 17:8, 982-997

Yeheng Pan et al. (2019) Negotiating climate change: A frame analysis of COP21 in British, American, and Chinese news media, *Public Understand of Science*, Vol.28 (5), 519-533

## Livres

Dryzek, John. 2005. *The Politics of the Earth. Environmental Discourses*. Oxford: Oxford University Press.

Goffman, E. (1986, originally 1974). *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*. Boston, MA: Northeastern University Press.

Hajer, Maarten A. 1997. *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process*. Oxford: Oxford University Press.

Reese, S. 2001. "Introduction." In *Framing Public Life: Perspectives on Media and Our Understanding of the Social World*, edited by S. Reese, O. Gandy, and A. Grant, 1–31. Mahwah, NJ: Erlbaum.

## Rapports

Frederik De Roeck and Thomas Block (2021) *Les controverses climatiques en Belgique: une analyse de discours*, Fondation Roi Baudouin

Université Saint-Louis (2018) Gouvernance belge en matière de climat, cycle de séminaires académiques, rapport de synthèse, 26p

## Sites internet

Climat.be, Répartition des charges nationales (“Burden sharing”). Disponible sur :

<https://climat.be/politique-climatique/belge/nationale/repartition-des-charges>

CNCD, La gouvernance climatique, éternel frein à l’action de la Belgique, 30 mars 2022. Disponible

sur : <https://www.cncd.be/La-gouvernance-climatique-eternel>

CNCD, Le dossier Burden Sharing pas encore réglé, 11 octobre 2016. Disponible sur :

<https://www.cncd.be/Le-dossier-Burden-Sharing-pas>

## Mémoires

Tom Lietard (2020) Quelle gouvernance climatique en droit belge, au lendemain de l’échec d’une proposition de loi spéciale sur le climat ?, ULiège

## Articles de presse